

Se conformer strictement à l'activité définie dans leurs registres de commerce

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7077 - MARDI 07 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Algérie - Japon

Arkab examine avec le nouvel ambassadeur la coopération bilatérale

P04

Programme ambitieux pour le secteur aérien

La feuille de route de Sayoud pour 2025

Le secteur de transport aérien fait sa mue. La compagnie nationale «Air Algérie» s'apprête à réceptionner de nouveaux avions de voyageurs de grande capacité, dans le cadre des mesures draconiennes annoncées par le ministre des Transports, Said Sayoud, entrant dans le cadre de la nouvelle stratégie du secteur ayant pour objectif d'améliorer l'image des aéroports algériens pour accueillir encore davantage de voyageurs et de touristes. Parmi elles, les agrandissements de certains aéroports et l'acquisition de nouveaux aéronefs pour renforcer la flotte d'Air Algérie, la compagnie nationale historique. Selon des informations concordantes, il sera procédé à la réception, en juin 2025, du premier avion des seize commandés par l'Algérie.



Lire en page 03

P07

ORAN

Réhabilitation de marchés, d'édifices et de monuments historiques

Le wali inspecte les travaux d'urgence du «Palais de Bey» et du «Grand Hôtel»

Malgré la lutte acharnée contre les barons

De plus en plus de jeunes touchés par la drogue

Gdyel

05 personnes échappent à une intoxication au monoxyde



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Chaib reçoit le président du CREA

Comment associer la diaspora au processus de développement



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, dimanche, le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. La rencontre a été l'occasion de "discuter

des moyens les mieux à même d'associer, de manière efficace et effective, les membres de notre communauté nationale à l'étranger au processus de développement et de renouvellement économique du pays, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a réitéré son appel aux enfants de notre communauté à investir dans leur mère patrie", précise le communiqué.

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Appel à participation au concours international «WSIS Project Prizes 2025»



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé un appel à candidatures pour le concours international "WSIS Project Prizes 2025", organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en vue de récompenser les 18 projets les plus innovants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, a indiqué un communiqué du ministère. Les candidats sont invités à soumettre leurs projets en lien avec la société de l'information en remplissant le formulaire de participation accessible via le lien: <https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Prizes/2025>, avant le 10 février 2025. Les participants sont invités à envoyer une

copie des formulaires de projets soumis au ministère de la Poste et des Télécommunications à l'adresse: dgsi.smsi@mpt.gov.dz afin de permettre au ministère de suivre ces projets à travers les différentes étapes du concours. Ce concours s'inscrit dans le cadre du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Forum 2025) qui se tiendra cette année du 7 au 11 juillet à Genève (Suisse) où les lauréats seront honorés. Les projets retenus seront présentés dans la publication "WSIS Stocktake Report : Success Stories 2025", tandis que les descriptions des projets et des activités soumis seront incluses dans le "WSIS Stocktake Report, 2025".

Envoyé spécial du président de la République

Attaf en République centrafricaine pour une visite officielle



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche après-midi, à Bangui (République centrafricaine) pour une visite officielle en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit "dans le cadre des efforts communs visant à insuffler une nouvelle dynamique aux relations unissant les deux pays, ainsi que de la coordination et de la concer-

tation autour des principaux défis posés au niveau africain et des moyens de les relever en prévision des prochaines échéances continentales", ajoute le communiqué. Lors de cette visite, "le ministre d'Etat devrait être reçu par le président de la République centrafricaine, M. Faustin-Archange Touadéra, pour lui remettre une lettre de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune", selon la même source. Attaf aura aussi une séance de travail avec la ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Mme Sylvie Baïpo Temon, conclut le communiqué.

Algérie - Libéria

Mme Mansouri reçue par le président Joseph Nyuma



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, est arrivée lundi dans la capitale de la République du Libéria, Monrovia où elle a été reçue par le président de la République du Libéria, M. Joseph Nyuma, a rapporté un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre, la secrétaire d'Etat a remis au président libérien une lettre du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses salutations fraternelles et sa volonté de renforcer les relations d'amitié et de coopération liant les deux pays, selon le communiqué. De son côté, le président libérien a salué la qualité des relations bilatérales ainsi que la place distinguée de l'Algérie au niveau africain", exprimant son appréciation pour la visite qu'effectue la secrétaire d'Etat dans son pays. Les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun ont été évoquées lors de cette rencontre, selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Un programme ambitieux pour le secteur aérien

La feuille de route de Sayoud pour 2025

Par B.Kamel

Le secteur de transport aérien fait sa mue. La compagnie nationale «Air Algérie» s'apprête à réceptionner de nouveaux avions de voyageurs de grande capacité, dans le cadre des mesures draconiennes annoncées par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, entrant dans le cadre de la nouvelle stratégie du secteur ayant pour objectif d'améliorer l'image des aéroports algériens pour accueillir encore davantage de voyageurs et de touristes. Parmi elles, les agrandissements de certains aéroports et l'acquisition de nouveaux avions pour renforcer la flotte d'Air Algérie, la compagnie nationale historique. Selon des informations concordantes, il sera procédé à la réception, en juin 2025, du premier avion des seize commandés par l'Algérie. Une mesure de taille qui est de nature à renflouer le parc aérien et par la même occasion, booster le transport des passagers à la faveur d'une augmentation du trafic aérien et de l'affluence à l'international des étrangers vers le pays, outre l'amélioration du climat d'investissement et d'affaires. Un pas géant est ainsi franchi par le secteur de transport aérien et particulièrement «Air Algérie». C'est du moins ce qui ressort de la feuille de route tracée pour l'année 2025. Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a en effet dévoilé un ambitieux programme pour le secteur aérien pour la nouvelle année

qui commence. Parmi ses mesures phares, l'acquisition de 16 nouveaux avions au profit d'Air Algérie et la nécessité d'extension de l'aéroport «Ferhat Abbas» de Jijel. Tout compte fait, lors d'une visite de travail, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a rappelé que la compagnie aérienne nationale avait acquis 16 nouveaux avions. Le ministre Sayoud a également insisté sur l'importance et la nécessité d'agrandir l'aéroport «Ferhat Abbas» de Jijel, de manière à lui permettre d'accueillir des gros porteurs. L'autre aspect de la feuille de route du ministre des Transports a trait aux avions qui sont en arrêt technique. En effet, lors d'une rencontre antérieure du ministre avec le PDG d'Air Algérie, Saïd Sayoud a pointé du doigt le nombre important d'avions de la compagnie qui se trouvent en arrêt technique et en maintenance. Raison essentielle pour laquelle, la compagnie aérienne nationale a décidé de renforcer sa flotte avec de nouveaux appareils. Le ministre a indiqué que des avions de différentes tailles sont actuellement hors service, ce qui entraîne, selon lui, des difficultés de déplacement pour assurer la totalité du programme de vols de la compagnie, en provenance et à destination du territoire national. Pour cela, l'urgence a été de pallier à cette situation embarrassante qui influe sur le rendement de la compagnie nationale. Selon le ministre des Transports, cité par Ennahar, «Air Algérie» avait fait une commande de 16 avions auprès de

Boeing et d'Airbus et non pas de 15 appareils comme annoncé précédemment. Ce projet permettra à Air Algérie d'améliorer le confort de ses passagers et d'ouvrir de nouvelles destinations. Dans ce sillage, Saïd Sayoud a rappelé que les premières commandes seront réceptionnées avant le mois de septembre 2025, ce qui conforte l'hypothèse selon laquelle certains de ses avions commandés seront réceptionnés avant fin juin prochain. Toujours durant cette visite, le ministre des Transports n'a pas omis d'aborder les extensions des infrastructures au niveau de l'aéroport de Jijel. Le ministre a ajouté que ce projet allait bientôt être concrétisé. Par ailleurs, il permettra à l'aéroport d'accueillir des gros porteurs qui font aussi partie de la commande d'Air Algérie. Parlant de ses projets prévus pour l'année 2025, Saïd Sayoud a assuré que l'année 2025 marquera un tournant en matière de transport aérien. Pour rappel, l'aéroport international «Ferhat Abbas» est situé à 14 kilomètres de la ville de Jijel et est destiné à accueillir un flux de 400.000 passagers par an. En août 2023, la nouvelle station de kérosène a été mise en service. Cette dernière est dotée d'un réservoir d'une capacité de 100.000 litres et d'un camion spécial pour alimenter les avions en kérosène. L'extension de ses structures permettra à l'aéroport de renforcer sa capacité d'accueil d'avions et par conséquent, d'augmenter le nombre de passagers traités annuellement.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

La Syrie a-t-elle vraiment été libérée?

Il est prématuré d'émettre un jugement juste et objectif sur la situation en Syrie, soit à peu près, un mois depuis la chute spectaculaire et inopinée de l'ancien régime. Sur les lieux, le chaos est toujours maître de la situation. Il est impossible de se faire une idée, juste sur ce qui se passe là-bas, vu les sources d'informations controversées. Il sera très malhonnête de prétendre que l'ancien régime déchu avait laissé un pays fort, selon les normes? C'est un simulacre d'Etat géré «sécuritairement». D'abord, il faudrait commencer par régler la situation d'environ huit millions d'expatriés forcés qui vivaient pendant une décennie dans les pays voisins. Attention! La mission de redressement du pays ne va pas être une balade et les cadres politiques du nouveau régime devraient redoubler d'efforts, s'ils étaient sincères, en visant une sortie rapide du chaos. Toutefois, il faudrait avoir confiance dans ce peuple syrien qui est une nation instruite, cultivée et civilisée ayant derrière elle un cumul historique de quatre ou cinq millénaires de civilisations qui s'y étaient succédés. La ville de Damas, c'est historiquement la plus ancienne capitale d'un Etat qui demeure toujours capitale d'une entité politique. C'est le pays où vivaient côte à côte, depuis des siècles, une vingtaine de communautés composées de religions, de rites, de cultures, de races et langues différentes... Les Irlandais aimaient répéter un adage bien de chez eux: «Si vous croisez deux Irlandais qui se disputent, sachez qu'un Anglais avait passé la nuit chez l'un d'eux». Avant l'événement du colonialisme et du sionisme, toutes les communautés du Moyen-Orient coexistaient sans problèmes, dans le respect mutuel qui n'existait pas encore dans une Europe fanatisée à outrance. La mission consistant à redonner un souffle magique pour que la Syrie reprenne ses forces et se remette sur pieds, n'est pas une chose aisée. Les groupuscules armés de tendance idéologique islamiste, ne vont pas, selon les signes avant-coureurs en provenance de ce pays, imposer par la force, leur idéologie au reste des Syriens. C'est-à-dire, un Etat «islamiste» selon l'approche Daechiste. Si les forces politiques du pays réussissent à mettre en place une Constitution civile pour un Etat civil, démocratique et des Droits de l'Homme, ça serait donc la plus grande victoire du peuple syrien sur la discorde sur laquelle misaient les ennemis de ce pays. Je ne serai pas en train de renchérir, en disant que la nation syrienne est sur le point de subir la plus grande épreuve de son Histoire.

Ministère des Moudjahidine

Rebiga préside une réunion consacrée à l'évaluation du bilan de 2024

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présidé, au siège du ministère, une réunion des cadres de l'administration centrale consacrée à l'évaluation du bilan de 2024 de la direction de la réglementation, du fichier, de l'informatique et des archives, a indiqué lundi un communiqué de ministère. "Dans le cadre de la préparation de la réunion d'évaluation des services centraux et décentralisés, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présidé, dimanche au siège du ministère, une réunion avec les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du bilan de 2024 de la direction de la réglementation, du fichier, de l'informatique et des archives et de son programme d'action pour 2025", précise le communiqué. Après présentation d'un exposé au ministre, les participants se sont penchés sur "l'état d'avancement des différents projets du secteur et leur alignement sur la stratégie nationale de transformation numérique, notamment en termes d'infrastructure, de gouvernance numérique, de société numérique et de cybersécurité, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la numérisation et de l'utilisation des nouvelles technologies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à

la poursuite de la numérisation et de la modernisation des différents secteurs", selon la même source. La réunion a permis de passer en revue les principaux projets visant à améliorer le service au profit des usagers, de simplifier les procédures et de rapprocher l'administration des citoyens, à travers la connexion au réseau central des différents établissements sous tutelle et des dix (10) nouvelles directions créées dans le cadre du nouveau découpage administratif. La rencontre a aussi permis de faire le point sur l'avancement du chantier de la numérisation des archives et des témoignages vivants, à travers l'exploitation du programme de gestion électronique des documents, souligne le communiqué. Il a également été ques-

tion de l'opérationalité du secteur en matière d'échanges de données avec les autres départements ministériels dans le cadre de la réduction des documents et de la simplification des procédures administratives au profit des citoyens, selon la même source. La réunion a en outre été l'occasion de mettre en avant la contribution du secteur au Portail gouvernemental des services publics et de passer en revue les projets en cours de réalisation et ceux qui seront lancés en 2025. Le ministre a assuré que "ces rencontres se poursuivront avec les responsables des programmes pour évaluer les activités et discuter des priorités et des perspectives des programmes tracés pour 2025", conclut le communiqué.

Rapport de la Cour des comptes

Mahfoud Kaoubi décortique les insuffisances des différents secteurs

Les lacunes et insuffisances pointées du doigt par la Cour des comptes soulignent, principalement, «des décalages importants entre les objectifs assignés et les résultats obtenus, ainsi qu'une mauvaise utilisation des ressources dans les différents secteurs diagnostiqués». C'est ce qu'a relevé, ce lundi, l'analyste économique et financier Mahfoud Kaoubi. S'exprimant dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kaoubi est revenu en détail sur le dernier rapport de la Cour des comptes, en analysant ses conclusions et ses recommandations. L'intervenant appelle à la refonte du système de gestion en remplaçant les «objectifs économiques» par une gestion administrative plus efficace, tout en insistant sur une meilleure gestion des ressources humaines et sur la nécessité d'une formation continue.

Ministère de l'Habitat

Lancement de 224 projets d'équipements publics en 2025

Le plan d'action du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville prévoit le lancement de 224 projets d'équipements publics pour l'année 2025, a indiqué un communiqué du ministère. L'annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, sur les projets d'équipements publics, dans le cadre d'une série de rencontres consacrées à l'évaluation de l'activité du secteur en 2024 et à l'élaboration du plan d'action pour 2025, conformément à la loi de finances de l'année en cours. Selon le communiqué, la direction générale des équipements publics relevant du ministère lancera en 2025, 224 projets répartis sur 53 wilayas, les procédures administratives étant finalisées dans 9 d'entre elles pour le lancement des opérations de réalisation. A cet effet, M. Belaribi a souligné la nécessité de coordonner avec les walis pour accélérer l'étude et la validation des transactions au niveau des commissions de wilaya. Lors de la réunion, un exposé exhaustif a été présenté sur les réalisations accomplies en 2024 et celles réceptionnées à la rentrée scolaire.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le geste du Hamas pour la paix...

Des discussions indirectes entre Israël et le Hamas ont repris au Qatar pour tenter de conclure un cessez-le-feu et obtenir la libération des otages détenus à Gaza. Le Hamas avait annoncé vendredi que des négociations reprenaient à Doha en vue d'obtenir une trêve dans la bande de Gaza, précisant qu'elles porteraient notamment sur une «cessation complète des hostilités» entre Israël et le Hamas et le retrait des troupes israéliennes de Gaza où le froid et les bombardements incessants continuent de semer la mort. Le Hamas a déclaré à l'AFP être prêt à libérer 34 otages israéliens dans le cadre d'une première phase d'un accord avec Israël. Cependant, le bureau du Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, affirme que le Hamas n'a pas encore fourni de liste des otages concernés. Une source israélienne a déclaré, lundi matin, à Kan que contrairement au démenti du bureau du Premier ministre, le Hamas a bel et bien transmis une liste d'otages, sans toutefois préciser lesquels sont toujours en vie. Le Hamas a «accepté de libérer trente-quatre prisonniers israéliens d'une liste fournie par Israël dans la première phase d'un accord d'échange de prisonniers», a déclaré ce responsable à l'AFP, précisant que la liste comprenait «l'ensemble des femmes, des malades, des enfants et des personnes âgées israéliens» parmi les otages. «Le Hamas et les groupes de résistance ont besoin d'environ une semaine de calme pour communiquer avec les ravisseurs et identifier les [otages] morts ou vivants», a-t-il ajouté. «Contrairement à ce qui a été rapporté, le Hamas n'a toujours pas fourni une liste d'otages», a affirmé dans un communiqué le bureau du Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, s'est dit confiant qu'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza pourrait être conclu avant ou après l'investiture de Donald Trump le 20 janvier. De Séoul, il a affirmé que, même si un accord n'était pas atteint dans les deux semaines à venir, il pourrait être finalisé ultérieurement, en s'appuyant sur le plan proposé par le président Joe Biden. Malgré des efforts diplomatiques menés par le Qatar, l'Égypte et les États-Unis, aucun accord de trêve n'a été trouvé depuis fin novembre 2023. Les négociations actuelles à Doha butent sur la durée du cessez-le-feu et la gouvernance future de Gaza, Israël rejetant tout contrôle du Hamas. Pendant ce temps, les violences s'intensifient dans une bande de Gaza ravagée par 15 mois de conflit.

Algérie - Japon**Arkab examine avec le nouvel ambassadeur la coopération bilatérale**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, le nouvel ambassadeur du Japon en Algérie, M. Suzuki Kotaro, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat liant l'Algérie au Japon dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables (EnR), affirmant "la profondeur de ces relations historiques privilégiées". Tenue au siège du ministère en présence des secrétaires d'Etat chargés des mines et des énergies renouvelables et de nombre de cadres, la rencontre a porté sur l'exploration de nouvelles perspectives de coopération dans les différents domaines dont les hydrocarbures, notamment les activités d'exploration et de développement des champs, ainsi que les énergies nouvelles et renouvelables à l'instar de l'énergie solaire, du développement de l'hydrogène et du stockage d'énergie, selon la même source. Le ministre d'Etat a, à cette occasion, passé en revue les programmes d'envergure pour le développement, en cours dans le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, mettant l'accent sur l'importance de la participation des entreprises japonaises à ces projets stratégiques. Arkab a également insisté sur la nécessité de se tourner vers le transfert des connaissances, la formation, le développement technologique et la fabrication locale d'équipements industriels, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer. Aussi, l'accent a été mis sur la coopération en matière de mines, ayant permis de passer en revue les opportunités d'exploration et d'exploitation des métaux et des terres rares, outre les projets miniers structurants que l'Algérie s'attèle à développer pour renforcer son économie nationale.

Projets ferroviaires et transport guidé**Installation d'une commission conjointe pour le suivi**

Une commission conjointe entre les secteurs des transports et des travaux publics et des infrastructures de base a été installée, dimanche à Alger, visant à assurer le suivi de la mise en œuvre du programme de réalisation, d'aménagement et de maintenance du réseau ferroviaire, ainsi que des projets du transport guidé, indique un communiqué du ministère des Transports.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, au siège du ministère, en présence des secrétaires généraux des deux ministères, des cadres centraux, du PDG du Groupe Transports terrestres de voyageurs (TRANSTEV), du DG de l'Entreprise métro d'Alger (EMA), des gérants de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), et de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), précise le communiqué. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Transports a insisté sur la né-



cessité de suivre en temps réel la mise en œuvre des projets de maintenance du réseau ferroviaire et des projets du transport guidé, ajoute la même source. Après avoir appelé à la conjugaison des efforts et à la coordination entre les entreprises relevant des deux secteurs pour accélérer le rythme des travaux, M. Sayoud a souligné que la maintenance constituait la protection de l'infrastructure de base, selon la même source. Par

ailleurs, le ministre a remercié les gérants de la société de réalisation pour "leur contribution efficace à la concrétisation de plusieurs grands projets ferroviaires importants à travers le pays", tout en les appelant à "augmenter la cadence afin d'atteindre les objectifs escomptés et de garantir aux citoyens un accès à des services répondant à leurs aspirations et renforçant l'économie nationale", conclut le communiqué.

SEAAL**Un nouveau plan d'action pour sécuriser l'alimentation en eau potable**

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a élaboré un nouveau plan d'action à moyen terme en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable des citoyens des wilayas d'Alger et de Tipasa, à travers notamment le partage équitable de cette ressource et l'amélioration des infrastructures hydrauliques, a indiqué la société dimanche dans un communiqué. Ce plan d'action, étalé sur la période 2025-2027 et validé récemment par le conseil d'administration, a fait l'objet d'une présentation lors du premier comité de direction générale de l'année 2025, tenu sous la présidence du directeur général de la SEAAL,



Lyes Mihoubi, a précisé la même source. Ce plan d'action s'articule autour de 8 objectifs stratégiques, à savoir "la sécurisation de l'alimentation en eau potable des citoyens par le partage équitable de la ressource et la réduction des ENF (eaux non facturées), l'amélioration de la maintenance des infrastructures hydrauliques pour garantir la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement, et d'accroître la performance des services d'assainissement par la réhabilitation des ouvrages vétustes et le développement de techniques innovantes". Le plan vise également, selon le communiqué, l'amélioration de l'encaissement des recettes et le recouvrement des impayés pour consolider l'équilibre financier de la SEAAL, le développement du chiffre d'affaires des travaux et prestations pour diversifier les sources de revenus, ainsi que le renforcement de l'efficacité opérationnelle, financière, technologiques et humaine. Il est question aussi d'investir dans le développement des

compétences et de cultiver un esprit novateur et engagé, de consolider la responsabilité sociétale en garantissant l'accès à l'eau pour tous et en préservant la ressource. Dans ce contexte, M. Mihoubi a souligné "les enjeux majeurs auxquels SEAAL sera confrontée en 2025, notamment dans un contexte de faible pluviométrie, et la réception prévue de projets de dessalement d'eau de mer", en appelant "l'ensemble des collaborateurs à maintenir leurs efforts pour continuer à développer la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement". Par ailleurs, il a été dressé, lors de cette réunion, un premier bilan de l'année 2024, et qui devra faire l'objet d'une communication détaillée ultérieurement, a fait savoir le communiqué. A cet effet, le DG de la SEAAL a tenu à féliciter l'ensemble des équipes pour leur "engagement constant pour assurer la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement aux citoyens d'Alger et de Tipasa", a-t-on ajouté de la même source.

70ème anniversaire de la Révolution

Des Omras pour des moudjahidine et des veuves de chouhada

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a rencontré, dimanche à Alger, les moudjahidine et veuves de chouhada sélectionnés pour accomplir la Omra aux Lieux saint de l'Islam, sous le patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ce dans le cadre du 70ème anniversaire de la Révolution de libération. Lors d'une cérémonie organisée en leur honneur, M. Rebiga a transmis aux moudjahidine et moudjahidate, ainsi qu'aux veuves de chouhada les salutations du président de la République, soulignant que cette rencontre intervient "en application des orientations du président de la République et de son intérêt pour cette catégorie", et en concrétisation du "plan d'action du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit vi-

sant à honorer et distinguer les moudjahidine et moudjahidate, ainsi que les veuves de chouhada". Il a rappelé que dans ce cadre, des moudjahidine et des veuves de chouhada avaient accompli les rites du hadj en 2024, ajoutant que cette "louable initiative" organisée par le ministère intervient également dans le cadre de "l'intérêt particulier" accordé par l'Etat à cette catégorie en guise de reconnaissance de leurs inestimables sacrifices pour le pays et le recouvrement de la souveraineté nationale. Au terme de la cérémonie, le ministre a partagé un dîner avec les Moudjahidine et Moudjahidate, et les veuves de Chouhada concernés par cette distinction, au nombre de 250 pèlerins issus de l'ensemble des wilayas du pays. Pour rappel, les vols des pèlerins sélectionnés sont programmés

à partir d'aujourd'hui, lundi, depuis les aéroports d'Alger, Oran et Constantine. Ils seront encadrés, pris en charge, et accompagnés par "des membres de leurs familles et des fonctionnaires relevant du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, et d'un staff médical spécialisé", selon les explications fournies. Les Moudjahidine et les veuves de Chouhada ont, pour leur part, salué l'importance accordée par le président de la République à la famille révolutionnaire et aux Ayants-droit, ainsi que son engagement à préserver "la mémoire nationale". Ils ont par ailleurs, exprimé l'espoir de voir l'Algérie, sous la conduite du président de la République, continuer à "réaliser davantage de progrès, de développement et de prospérité, comme en rêvaient les Moudjahidine et les valeureux Chouhada.

Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran

Belmehti donne le coup d'envoi des éliminatoires internationales

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi des éliminatoires internationales de la 20ème édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 44 pays, ce concours se déroulera via visioconférence pour sélectionner les candidats qualifiés pour la finale prévue pour la nuit de l'Isra et du Miraj (voyage nocturne et ascension du Prophète QSSSL). A cette occasion, le ministre a souligné l'engagement de l'Algérie à servir le Saint Coran, notamment à travers l'organisation de ce Prix et des autres concours nationaux de récitation et de psalmodie du Saint Coran, mais aussi l'impression



et la distribution d'exemplaires du Saint Coran. Le ministre a, par là même, fait savoir que le Coran psalmodié par un récitateur aux besoins spécifiques devrait être diffusé ultérieurement par les radios. Concer-

nant la date de la finale, M. Belmehti a expliqué que le choix de la nuit de l'Isra et du Miraj symbolisait le lien fort avec la Mosquée Al-Aqsa, particulièrement dans le contexte actuel marqué par l'agression et le génocide barbare commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, notamment à Ghaza. A noter que le jury de cette 20e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran est composé de membres algériens et de deux membres du Nigeria et de l'Arabie saoudite.

Accusé de participation à une organisation terroriste

Un individu placé en détention provisoire

Un individu a été placé en détention provisoire pour participation à une organisation terroriste et diffusion de fausses informations parmi le public, susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique et à l'intégrité nationale, a indiqué, dimanche, un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Cheraga. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Cheraga informe l'opinion publique qu'à la suite d'informations parvenues au service territorial des enquêtes judiciaires relevant de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), selon lesquelles un individu publiait sur sa page Facebook de fausses informations tendancieuses parmi le public, et après saisine du Parquet de la République de ces faits, les mêmes services ont ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire qui a conduit à l'arresta-

tion de l'individu répondant aux initiales (B.A.W)", a précisé la même source. "Après exploitation du téléphone portable de l'individu en question, il a été établi qu'il avait effectué plusieurs communications et échanges avec certains terroristes se trouvant en dehors du territoire national", a ajouté la même source. "En date de ce jour, 5 janvier 2025, l'intéressé a été présenté devant le Parquet de la République près le tribunal de Cheraga où il a été poursuivi sur la base d'une demande introductive d'enquête pour crime de participation à une organisation terroriste en ayant connaissance de ses objectifs et de ses activités, ainsi que pour le délit de diffusion de fausses informations parmi le public, susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics et à l'intégrité nationale", selon la même source. Après avoir entendu l'intéressé, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

Trafic de substances psychotropes Démantèlement d'un réseau criminel à M'sila

Les éléments du Groupement régional de la Gendarmerie nationale (GN) de M'sila ont démantelé, dans le cadre d'une action opérationnelle d'un réseau criminel national spécialisé dans le trafic de psychotropes. Cette opération est réalisée conjointement avec menée conjointement avec les Douanes algériennes, précise un communiqué publié lundi par ce corps constitué. Selon la GN, l'enquête diligentée par les éléments de la brigade de recherches et d'investigation de la Gendarmerie nationale a permis d'identifier les 14 membres du réseau, parmi lesquels 4 (dont 2 femmes) ont été arrêtés et 10.605 comprimés psychotropes saisis. Outre la saisie de cette drogue, découverte dissimulée dans la structure d'un véhicule de tourisme, les gendarmes ont également mis la main sur une somme de 200.000 dinars, selon la GN.

Ecoles de langues

Se conformer strictement à l'activité définie dans leurs registres de commerce

Le Directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce intérieur et la régulation du marché national, Mohamed Mezghache a indiqué, dimanche, que toutes les écoles de langues inscrites au registre de commerce sont tenues de se conformer strictement aux activités qui leurs sont définies, et de se limiter exclusivement à ces dernières. "Dans le cadre de la régulation des activités économiques et commerciales et pour garantir le respect des activités commerciales définies à chaque entreprise, tous les établissements d'enseignement de langues inscrits au registre de commerce sous le code d'activité 014-607 sont tenus de se conformer à l'activité définie dans leur registre de commerce, relative aux cours de langues, en s'y limitant exclusivement". "Nous appelons tous les établissements concernés au strict respect des activités inscrites dans leurs registres de commerce", a-t-il poursuivi, soulignant que les établissements inscrits dans l'activité de l'enseignement des langues doivent "respecter ce qui a été mentionné dans le registre du commerce". Soulignant que ce travail relevait de l'action de contrôle "routinier" du ministère à travers la Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes, M. Mezghache a noté que cette action visait à "contrôler les conditions que chaque entreprise doit remplir".

Vol de câbles en cuivre

Neutralisation d'un réseau criminel à Chlef

Un réseau criminel composé de six (6) personnes spécialisé dans le vol de câbles en cuivre a été démantelé par les services de la police à Chlef, rapporte, dimanche, un communiqué de la sûreté de wilaya. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la 1ere sûreté urbaine de Chettia, au nord de Chlef, ont arrêté six (6) personnes activant dans un groupe criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre », est-il indiqué dans le même document. Ce réseau a été démantelé suite à des investigations menées après le signalement de plusieurs vols de câbles en cuivre des réseaux internet et de téléphonie d'une longueur globale de près de 387 m, perpétrés par des inconnus en décembre dernier dans la commune de Chettia, selon la même source. Ces enquêtes ont permis l'identification et l'arrestation d'un suspect âgé de 22 ans, avec la récupération de câbles volés et d'outils de coupe. La poursuite de l'enquête a abouti à l'identification et à l'arrestation de ses complices, à savoir, quatre (4) individus âgés d'une vingtaine d'années et un mineur de 17 ans. La neutralisation de ce réseau a permis de saisir un véhicule commercial utilisé dans le transport et la vente des biens volés, du matériel de coupe et une balance électronique, outre la récupération de 92 m de câbles en cuivre volés, a-t-on ajouté. Les suspects ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef, sous les chefs d'inculpation de « constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer un vol de câbles, de nuit, à plusieurs et avec utilisation d'un véhicule », selon la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

DAIRA DE MESRA

COMMUNE DE TOUAHRIA

Nif : 0984272319000622

Avis d'Appel d'Offre Ouvert national avec exigences de capacités minimal N° 05/2024

Un avis d'appel d'offre ouvert N° 05/2024, est lancé pour la réalisation des projets suivants :

Lot 01 : Réalisation des chemins aux douars O/ADDA, O/MOKHTAR, O/MOSTEFA, O/GHALI sur 1400 ML

(COMMUNE DE TOUAHRIA)

Lot 02 : Réalisation des chemins aux douars FEGHAILIA, GROUPE MEKHANFAR, FAMILLE GUENOUN, GHEZALI (BELAHRECH) sur 1450 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**Lot 03 :** Achèvement du chemin O/Gourine sur 950 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**Lot 04 :** Achèvement du chemin reliant O/ATTIA au CW 42 A sur 2200 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**Lot 05 :** Réalisation d'un chemin au douar MHADA sur 300 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**Lot 06 :** Ouverture d'un axe reliant CW 42 A au douar Guerrarcha sur 1400 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**Lot 07 :** Achèvement du chemin douar GUEBALA sur 210 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**Lot 08 :** Réalisation d'un chemin au douar GUERRARCHA sur 250 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)**QUALIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES**

- Seules les entreprises qualifiées en travaux publics activité principale ayant un certificat de qualification et classification professionnelles classée à la catégorie (02) et plus. Lot 05-06-07-08.

- Seules les entreprises qualifiées en travaux publics activité principale ayant un certificat de qualification et classification professionnelles classée à la catégorie (03) et plus. Lot 01-02-03-04.

Les entreprises qualifiées dans le secteur, peuvent retirer les cahiers des charges et instructions aux soumissionnaires auprès de la commune de Touahria service des marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de 5.000,00 DA pour un ou plusieurs lots non remboursable. Le soumissionnaire devra déposer son offre, au « BUREAU DES MARCHES » de l'APC de Touahria est insérée dans une enveloppe cachetée et scellée, en utilisant trois enveloppes intérieures séparées l'une portant la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » - « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE » sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée, cachetée et scellée, contenant les trois plis cachetés séparés ; comportant la mention « A Monsieur le président de l'APC de Touahria « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » ; « d'appel d'offre ouvert N°05/2024 + l'objets :

- Lot 01 : Réalisation des chemins aux douars O/ADDA, O/MOKHTAR, O/MOSTEFA, O/GHALI sur 1400 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 02 : Réalisation des chemins aux douars FEGHAILIA, GROUPE MEKHANFAR, FAMILLE GUENOUN, GHEZALI (BELAHRECH) sur 1450 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 03 : Achèvement du chemin O/Gourine sur 950 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 04 : Achèvement du chemin reliant O/ATTIA au CW 42 A sur 2200 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 05 : Réalisation d'un chemin au douar MHADA sur 300 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 06 : Ouverture d'un axe reliant CW 42 A au douar Guerrarcha sur 1400 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 07 : Achèvement du chemin douar GUEBALA sur 210 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

- Lot 08 : Réalisation d'un chemin au douar GUERRARCHA sur 250 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)

Le délai de préparation des offres est de onze (11) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux. L'heure et la date limite de dépôt des offres correspondent à 10h00 du dernier jour de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis, à laquelle les entreprises sont invitées à assister, sera public et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 10h00, au siège de l'APC.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Le dossier de candidature :

- Déclaration de candidature;
- Déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés (EURL- SARL-SNC)
- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle « activité principale Travaux Publics valide à l'ouverture des plis. Catégorie deux (2) et plus pour les lots : 05-06-07-08- et catégorie trois (3) et plus pour les lots 01-02-03-04-
- Copie de registre de commerce
- Copie d'Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, délivré au niveau du lieu d'activité.
- Copie d'Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Copie d'Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
- Les copies des Bilans financiers des trois (03) dernières années visées par les services des impôts territorialement compétents
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copie de la carte d'immatriculation statistique (NIS).
- Copie d'Attestation de solvabilité bancaire.
- Liste des personnels d'encadrement prévu pour le projet, justifiée par les diplômes, CV et les attestations individuelles à la CNAS valides à l'ouverture des plis.

- Liste des moyens personnels intervenant sur chantier, justifiée par l'attestation de mise à jour CNAS valide à l'ouverture des plis.
- Les moyens matériels roulant doivent être justifiés par les copies des cartes grises ou récépissés avec assurances en cours de validité.
- Les moyens matériels non roulant, doivent être justifiés par des factures d'achat réglementaires ou PV d'huissier de justice valide d'au moins une année à la date d'ouverture des plis.
- Les copies de références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.

2 - Offre technique :

12. Déclaration à soucrire dûment remplie, datée et signée.
13. Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite : « lu et accepté »
14. Instruction dûment remplie portant à la dernière page la mention manuscrite : « lu et accepté ».
15. Planning des travaux.
16. Mémoire technique justificatif dûment remplie datée.

3 - Offre financière :

7. La lettre de soumission dûment remplie datée et signée ;
8. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffres et en lettres daté et signé ;
9. Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli daté et signé.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA D'AMMI MOUSSA

COMMUNE D'EL-OULDJA

Matricule Fiscal : 098448365143118

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 05 /08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 52 et 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2024 paru dans Les journaux

"المجتمع" et "LE CARREFOUR D'ALGERIE" le 01/12/2024 relatif à :

TRAVAUX DES VOIRIES + L'ECLAIRAGE PUBLIC TECHNIQUE LED A LA CITE CHAHID BAHAR BETTAYEB COMMUNE EL OULDJA

Qu'a l'issue de jugement technique et financier des offres en date du 16/12/2024 ; le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Entreprise	Montant TTC (DA)	Délai de réalisation	Matricule Fiscal	observation
TRAVAUX DES VOIRIES + L'ECLAIRAGE PUBLIC	SARL BELLAKE HAL GTP	43 141 070.00	06 mois	00223111 2412157	Qualifié techniquement
TECHNIQUE LED A LA CITE CHAHID BAHAR BETTAYEB COMMUNE EL OULDJA					Et le moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux nationaux auprès de la commission communale des marchés publics.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 253100068 07.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Wilaya d'ORAN

ولاية وهران

Agence de Gestion et de Régulation

المسؤولية التنظيمية والتسييرية للخدمات الحضرية

Foncières Urbaines de la Wilaya d'ORAN

البلديات وهران

NIF : 000 431 010 756191

AVIS D'INFRACTUOSITE

(Avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°05/2024)

Conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur, et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et évaluation du 09/09/2024 relatif à l'avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°05 Travaux d'aménagement de la voirie et d'éclairage public au niveau de 50 logements promotionnels à la zhun de oued tlelat - oran-

Il a été décidé ce qui suit :

L'Avis est déclaré infructueux : « aucune offre qualifiée financièrement »

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse :

<http://www.agerfor-dz.com>

Adresse : lot 27-ZONE DES SIEGE-USTO-ORAN / RC : 31/00-0107561B04 / NIF : 000 431 010 756 191 / A1 : 310514 041 91 / NIS : 000 731 039 038 249
Tel : 041 82 16 81 83 Fax : 041 82 16 80 E-mail : contact@agerfor-dz.com / agerfor@orange.dz / Site Web : <http://www.agerfor-dz.com>

Malgré la lutte acharnée contre les barons De plus en plus de jeunes touchés par la drogue

Par Youcef Chaïbi

Malgré les mesures initiées par les forces de l'ordre à travers les services des stupéfiants et les autorités sanitaires pour contrer la consommation des psychotropes, le phénomène persiste malgré les campagnes de sensibilisation, les multiples saisies et les programmes de prévention. Les jeunes parviennent à se procurer ces substances à travers des canaux variés notamment les réseaux sociaux, les dealers de rue et parfois même au sein de leur cercle social. Le fléau de la consommation de drogues dures et psychotropes chez les jeunes et adolescents, dans les cités et quartiers de toute la ville d'Oran, est devenu source d'inquiétude. La consommation et la vente de stupéfiants atteignent des records jamais égalés. El Bahia se hisse parmi les vil-

les qui subissent de plein fouet ce fléau rampant. Au regard des comptes-rendus réguliers sur les opérations de police, menées dans la wilaya d'Oran, la drogue continue de faire des ravages et le nombre de trafiquants de drogue ne cesse d'augmenter d'année en année. La vente des barbituriques et des psychotropes se fait aujourd'hui au vu et au su de tout le monde devant les voisins et même devant les parents, même sur la voie publique. Ces produits nocifs présentent des risques pour la santé, la sécurité et le bien-être chez l'adolescent. Ils peuvent altérer la capacité d'une personne à penser et à prendre des décisions, ralentir le temps de réaction, avoir un impact négatif sur la santé mentale. De nombreux adolescents consomment des drogues pour essayer de s'intégrer aux autres. Ces derniers sont curieux et recherchent souvent de

nouvelles expériences surtout celles qui semblent risquées ou excitantes. La majorité, pour ne pas dire tous, pense que consommer de la drogue améliorera leur concentration, leur apparence physique ou leur forme, ou d'autres aspects de leur vie. Alors que la consommation de stupéfiants dont les dommages collatéraux sont nombreux, expose les jeunes et toute la société à d'énormes dangers, on citera l'augmentation des agressions, des vols, l'augmentation de la criminalité, des agressions sexuelles et enfin la hausse des accidents de la route. Mais ces jeunes consommateurs, en sont-ils conscients? Enfin, il faut saluer le rôle important de l'ANP, des corps de sécurité, des services des douanes et des organes compétents qui mènent des opérations qualitatives et professionnelles dans la lutte contre les barons de la drogue et les narcotrafiquants.

Réhabilitation de marchés, d'édifices coloniaux et de monuments historiques

Le wali inspecte les travaux d'urgence du «Palais de Bey» et du «Grand Hôtel»

Par B.Habib

Le wali, Samir Chibani, a été, ce samedi, au chevet du projet grandiose concerné par le lancement des travaux urgents de la restauration et la réhabilitation du monument historique «Palais de Bey» dit aussi «Ksar El Bey» dans le plus vieux quartier d'Oran, à savoir Sidi Houari dont le montant est de 79 millions de DA. L'entreprise qui a été d'ores et déjà désignée, est chargée de ces travaux récemment, après avoir achevé toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette opération visant à préserver ce site historique. Cette importante opération concernera l'ensemble des annexes du "Palais du Bey" ainsi que le divan, la salle préférée et d'autres espaces. La durée des travaux urgents pour ce site historique a été fixée à 12 mois. Selon des sources historiques, le "Palais du Bey" date de l'époque ottomane et a été construit par le Bey Mohamed Benothmane en 1792. Ce site qui couvre une superficie de 5,5 hectares, comprend le divan, le pavillon préféré, les jardins et d'autres installations... Un véritable chef d'œuvre architectural de la ville d'Oran. Le wali a visité toutes les annexes et les salles de ce monument de taille à préserver. D'autres sites historiques ont été visités par le premier responsable de la wilaya comme le «Grand Hôtel» d'Oran de 80 chambres, concerné lui aussi par des travaux d'aménagement et de réhabilitation, opérationnels depuis 2020-2021, la Mosquée «Abdullah Bnou Salam», en chantier sis au boulevard Maâta, l'imposant bâtiment numéro 1 de la place du 1er Novembre, plus connu par «l'Hôtel de Ville» inauguré en 1886, actuellement en pleins travaux d'achèvement de sa réhabilitation intérieure, le «Château Neuf» transformé pour les circonstances en siège municipal de l'APC d'Oran, la



Mosquée «Pacha» dont la restauration est en phase d'étude et enfin l'ancien siège de la Préfecture de Sidi Houari, quartier parmi les plus anciens du bassin méditerranéen et qui regorge de monuments de plusieurs époques coloniales. Au cours de son périple sur les sites historiques en réhabilitation et restauration, le wali a longuement insisté sur le caractère typique et historique de tels projets qui de surcroît se heurtent à l'histoire et le patrimoine de la ville com-

me il a donné des directives aux responsables et entreprises, en charge des travaux sur le respect des délais et la qualité des travaux. Auparavant, le wali, Samir Chibani, avait débuté sa visite dans les grandes esplanades vertes de la ville comme le jardin pôle de Sedikkia où de vastes travaux d'aménagement de kiosques sont en cours, la jardin de la frange marine concerné par la réhabilitation, au même titre que le marché couvert de «Saint Eugène».

Gdyel

05 personnes échappent à une intoxication au monoxyde de carbone

Les informations faisant état de cas d'intoxication au monoxyde de carbone, à Oran et ailleurs à travers le pays, ne se comptent pas sur le bout des doigts. Après le sauvetage de 02 personnes, la semaine dernière, la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran, vient de signaler une autre opération réalisée ce week-end, au niveau des bâtiments dit "Derb", dans la commune de Gdyel ; cette intervention a permis de sauver 05 victimes intoxiquées par le monoxyde de carbone suite aux émanations qui se sont dégagées de leur chauffe-eau. Les victimes ont reçu les premiers soins, avant d'être évacuées vers les services des urgences. Une enquête a été ouverte. Il est à rappeler que ces accidents sont signalés alors que plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées en direction de la population oranaise.

A.Kader

Le wali ébloui par l'architecture des gares ferroviaires d'Oran des Est-il temps de les réaménager?

Combien de gares ferroviaires existent dans la wilaya d'Oran? Quels sont leurs impacts sur l'économie locale et le tourisme? La wilaya d'Oran comptait à l'indépendance pas moins de 22 gares ferroviaires dont au moins 06 à 07 ont été fermées ou disparues dont celle de Boutlélis reliant Es-Sénia à Beni Saf. Au lendemain de la guerre, le transport ferroviaire subit une rude concurrence de la route et plusieurs lignes secondaires étaient depuis fermées ou carrément révolues malgré leur architecture. En dépit des réalisations d'infrastructures ferroviaires qui ont suivi l'indépendance et leur impact direct sur l'économie et le niveau de vie du citoyen, la question liée à la réhabilitation des gares secondaires a, durant des décennies, suscité un débat, eu égard à l'importance qu'elle jouent dans le domaine du désenclavement et la revitalisation de l'activité urbaine ou en agglomération, d'autant plus que leurs réaménagements exigent un financement conséquent. L'une des gares secondaires, actuellement à l'abandon, qui a attiré l'émerveillement du wali d'Oran, Samir Chibani, lors de sa dernière visite dans la daïra de Boutlélis, est la gare reliant Es-Sénia à Beni Saf. Cette gare a besoin d'être réaménagée et réhabilitée. Elle est normalement desservie par les trains régionaux de la ligne Oran-Béni Saf. Précédée par la gare de Misserghine et suivie par celle d'El Amria, cette gare est d'un intérêt crucial pour les citoyens de la commune de Boutlélis. Voyager par train au niveau des espaces boisés tapissés dans une sorte d'ombre ensoleillée est un vrai «Caviar» pour les voyageurs d'autant plus que la desserte ferroviaire Oran-Béni Saf constitue une alternative inouïe et imparable à la route, souvent submergée et saturée durant les périodes de pointe et d'asphyxie de circulation, notamment en été. Avec une densité de population qui avoisine les 70.000 habitants sur une superficie de 672 km carrés, soit plus de 80 habitants par km carré, la daïra de Boutlélis est un immense réservoir de passagers et de voyageurs sur le plan de l'économie et autant y développer des activités de bureaux de service ferroviaire et installer des équipements fonctionnels. Pour cela, l'ancienne gare doit être réhabilitée. Oran a certes, de tout temps, brillé et fait parler d'elle par ses monuments culturels dont la gare ferroviaire, datant de l'époque coloniale et encore en service. De style néo-mauresque, elle fut construite, suite à un arrêté ministériel, en 1857, et est classée patrimoine culturel national après les travaux de réhabilitation l'ayant touchée dans les années 2000. Pourquoi pas alors les gares de Bounif, d'Arzew ou encore Béthioua et Boutlélis pour ne citer que celles qui sont inexploitées par les voyageurs? B.H.

Pour les encourager

à créer des mini-entreprises

Campagne de sensibilisation au profit des femmes en milieu rural

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, concernant la création des mécanismes de promotion de l'activité féminine et de l'initiative féminine, notamment en milieu rural, et dans la mise en œuvre des instructions du ministère de la solidarité nationale, de la famille et des affaires féminines, sur la nécessité de promouvoir et d'identifier différents mécanismes de l'État pour soutenir et encourager les femmes rurales à créer des petites entreprises, après la signature d'un accord de partenariat entre les Ministères de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Femme, le Ministère de l'Economie du savoir, les start-ups et les petites entreprises. La Direction de l'Activité Sociale et de la Solidarité de la wilaya d'Oran a organisé une campagne de sensibilisation pour le recensement, l'identification et la promotion du bénéfice des femmes rurales, afin d'identifier les facilités et les avantages fournis par les micro-crédits. Ces campagnes de sensibilisation viennent intensifier le travail, promouvoir des rencontres directes avec les femmes rurales et celles qui veulent créer des activités dans les villages afin de les encourager et les accompagner à profiter des programmes d'accompagnement et de mini-prêts proposés par l'Etat, en particulier les micro-crédits et les auto-entrepreneurs.

Saïda

Le wali en visite au chef-lieu et à Ouled Khaled

Lors d'une visite de travail et d'inspection, effectuée ce dimanche dernier, le chef de l'Exécutif de wilaya, accompagné de ses proches collaborateurs, a eu à inspecter plusieurs projets de réalisation d'établissements scolaires à Saïda ville et à Ouled-Khaled, destinés à être opérationnels pour la prochaine rentrée scolaire. Sur place, le wali a boosté les entrepreneurs en charge de la réalisation de ces établissements, les incitant à respecter les délais impartis. C'est là, la énième visite de travail depuis plus d'un mois et le wali ne semble plus lâcher prise. Selon un de ses proches, tous les chantiers lancés pour la remise à niveau de la wilaya subiront des contrôles et un suivi rigoureux. Il faut dire que tout le monde aura remarqué que le wali Mermouri est tout le temps sur le terrain et quelles que soient les caprices de la météo. Une chose est sûre, le wali ne veut plus entendre parler de retard dans la réalisation des projets liés à tous les secteurs de développement. Sera-t-il écouté? L'avenir nous le dira!

OULD OGBAN

Education à Chlef

Réhabilitation en cours de plusieurs CEM et lycées

Après que la DAL ait pris en charge en 2024 la réhabilitation de 486 écoles primaires en matière de chauffage dans les classes et le renforcement de l'étanchéité, au cours de cette année 2025, affirme le chef de service chargé des équipements au niveau de la Direction de l'éducation de la wilaya de Chlef, Mr Belbachir Abdellali, qu'un vaste programme de réhabilitation est prévu, cette fois-ci, pour les établissements des cycles moyen et secondaire. Un programme de réhabilitation qui touchera en priorité le chauffage dans les classes alors que les travaux de réhabilitation sont déjà en cours. Ce programme va toucher dans un premier temps, 08 établissements du cycle moyen (CEM) et 17 lycées à travers plusieurs communes et en deuxième temps, la prise en charge de 60 CEM et 19 lycées dans le cadre du programme complémentaire 2025. Tous les établissements en question seront dotés d'appareils de chauffage et de branchements au gaz de ville ou gaz propane pour le chauffage et les cuisines.

A. BOUKHTACHE

Mascara

Campagne de solidarité pour un «Hiver chaud»

La Direction des affaires religieuses et des wakfs de Mascara a lancé une campagne de solidarité sous le slogan «Hiver chaud» pour collecter diverses aides en nature au profit des familles dans le besoin. Le directeur et organisateur Ali Zanadra a expliqué que cette campagne, organisée en coordination avec l'association «Souboul al Khairat», comprend la collecte de vivres, de vêtements d'hiver, de matelas, de couvertures et d'appareils de chauffage. Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'à fin mars prochain, comprend également le lancement d'un travail de proximité auprès des imams des mosquées pour approcher les citoyens, les commerçants, les opérateurs économiques et les investisseurs et les agriculteurs pour les inciter à contribuer au processus d'aide en nature. Et lancer, en plus, un processus de sensibilisation à cet effet sur la page officielle de la Direction et sur les sites de réseaux sociaux, ainsi que des flashes médiatiques sur les ondes de la radio régionale. Les prêches du vendredi et les cours dans les mosquées seront également adaptés à cette campagne pour appeler les fidèles à contribuer à la collecte du plus grand nombre possible de vêtements, couvertures, matelas, couvertures, vivres et appareils de chauffage, selon le même responsable. Dans le cadre de cette campagne, la Direction des affaires religieuses cherche à venir en aide à plus de 1.500 familles, notamment celles résidant dans les zones rurales reculées.

Agence CNAS de Tissemsilt

Les employeurs appelés à s'acquitter de leurs cotisations avant le 31 janvier

Par Abed Meghit

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ne cesse de prolonger sa campagne de sensibilisation au profit des employeurs, pour régulariser leurs situations vis-à-vis de la CNAS. Le but est d'arriver à persuader les employeurs d'adhérer à ces nouvelles mesures qui contribuent à préserver des emplois et collaborer au développement économique du pays. «La Sécurité Sociale est un acteur clé à la relance de l'économie nationale», est le thème de cette campagne qui dure déjà depuis plusieurs mois, affichant une tolérance incomparable de la part des services de la CNAS. De la sorte, aucune pénalité n'est envisagée, pourvu que la situation de chaque entreprise soit dans les plus brefs délais, totalement régularisée. Les employeurs auront à déposer une déclaration annuelle des salaires et traitements pour l'année 2024, s'étendant du début de l'année 2024 jusqu'au 31 janvier 2025 comme dernière date, par Internet sur le site www.cnas.dz via le portail d'autorisation à distance <http://telédéclaration.cnas.dz>. Ce service permet à l'employeur de mettre immédiatement à jour son dossier avec la délivrance de l'attestation de mise à jour. Il lui évitera également d'être soumis aux sanctions et procédures prévues par la loi. L'assuré social, selon le processus de déclaration annuelle, bénéficie également de la possibilité d'actualiser les droits d'assurance en diverses prestations (maladie, maternité, invalidité), allocation décès, accidents du travail, maladies



professionnelles, carte de rétablissement, droit de percevoir les allocations familiales, d'obtenir une attestation d'affiliation, ainsi que de bénéficier de la retraite. La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, (Agence CNAS de Tissemsilt), appelle tous les employeurs à s'acquitter de leurs cotisations afin de pouvoir bénéficier de l'exonération totale et définitive des amendes de retard et des majorations, en déposant les déclarations de cotisations avant la fin des délais fixés au 31 janvier 2025. Cette campagne dédiée à la sensibilisation des employeurs vise également les plus récalcitrants qui continuent à travailler dans la clandestinité, mettant en danger leurs employés et leurs activités et qui sont insensibles aux mécanismes mis en

place pour assurer la pérennité du système des cotisations sociales. Elle est également adressée aux nouvelles entreprises et aux start-up, leur rappelant le rôle important de la sécurité sociale en matière de productivité et de développement économique. Ainsi, les employeurs ont un rôle crucial dans la pérennité de l'équilibre financier de la CNAS et de tout le système de la sécurité sociale. La CNAS rappelle enfin que le défaut de production de la déclaration, dans les conditions et les délais prévus, donne aussi lieu au versement d'une pénalité, recouvrée par l'organisme de sécurité sociale, d'un montant de quinze pour cent (15 %) des cotisations dues, plus une majoration de deux pour cent (02 %) par mois de retard », conclut le communiqué.

Mostaganem

Plus de 126.000 quintaux de viandes produits

La wilaya de Mostaganem a enregistré une production de plus de 126.000 quintaux de viandes blanches et rouges, durant la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Un bilan annuel du service de production et d'appui technique a indiqué que la production de viandes blanches, au cours de cette campagne, a atteint 95.519 quintaux, dont 90.103 quintaux de poulet et 5.416 quintaux de dinde. Par ailleurs, 30.720 quintaux de viandes rouges ont été pro-

duits, dont 17.753 quintaux de viande bovine, 10.292 quintaux de viande ovine et 2.675 quintaux de viande caprine, a précisé la même source, relevant que 22.656 têtes de bétail ont été contrôlées lors des opérations d'abattage. Par ailleurs, la campagne 2023-2024 a donné lieu à la production de 312 millions d'œufs, soit une augmentation de 38 millions d'unités (+14 %) par rapport à la campagne précédente (2022-2023), a-t-on indiqué. La même campagne a enregistré, également, une production de

1.365 quintaux de laine, la collecte de 387 quintaux de peaux, ainsi que 900 quintaux de miel récoltés de 20.000 ruches, selon la même source. Le bilan a mis en évidence que le cheptel de la wilaya de Mostaganem a atteint, à la fin de l'année en cours, plus de 135.000 têtes, dont 109.323 ovins, 11.000 bovins et 14.784 caprins. Concernant la production annuelle de viandes blanches dans la wilaya, le bilan fait état d'environ 6,1 millions de poulets, 48.000 dindes et plus de 1,5 million de poules pondeuses.

A la sortie sud de Mostaganem

Début des travaux de construction d'une œuvre d'art

Les travaux de construction d'une installation technique à la sortie sud de Mostaganem ont débuté, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. La source précise que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté récemment le chantier afin d'achever la construction de l'œuvre d'art au niveau de la zone Sidi Al Adjal à la sortie sud de la wilaya. Cette œuvre terrestre, pour laquelle une valeur de 1,3 milliard de dinars a été allouée, relie

la route de contournement de la ville de Mostaganem à la voie rapide de la ville jusqu'à l'autoroute est-ouest, ajoute-t-on à la wilaya. Le 1er responsable de la wilaya a donné des instructions à l'entrepreneur visant à accélérer le rythme des travaux et à travailler sur la formule de travail continu afin de livrer le projet avant le début de la prochaine saison estivale, plus précisément avant le 15 juin 2025. Au cours de la même visite, le wali a chargé le directeur de l'établissement pu-

blic de la wilaya des centres techniques de remblayage d'évacuer les déchets et déchets du projet en coordination avec l'établissement public Cosider-techniques, chargé du projet, a-t-on expliqué. Après sa mise en service, ce projet contribuera à désengorger les différentes sorties de la ville, notamment la sortie Sidi Al Adjal, et à améliorer la fluidité du trafic routier vers le port d'une part, et l'autoroute est-ouest d'autre part, pour les poids lourds particulièrement.

Bataille d'Ait Yahia Moussa (Tizi-Ouzou)

Lorsque le stratagème l'emporte sur la puissance militaire de l'ennemi

La bataille d'Ait Yahia Moussa qui a eu lieu le 6 janvier 1959 à Vouguerfene à Tizi Ouzou, affirme que le stratagème de l'Armée de libération nationale (ALN) a infligé de cuisantes défaites à l'armée coloniale française en dépit des moyens militaires importants que cette dernière avait mobilisés contre la Révolution algérienne. Des témoignages de moudjahidine (aujourd'hui décédés) sur cette bataille qui a opposé à Vouguerfene (30 km au sud de Tizi-Ouzou) des combattants de l'ALN à un fort bataillon de l'armée coloniale française, affirment qu'elle restera une leçon en matière de stratagème militaire. Tout a commencé lorsque l'armée coloniale a eu vent d'une importante réunion de chefs militaires de l'ALN qui devait avoir lieu à Ait Yahia Moussa, dans la wilaya III historique, selon les mêmes témoignages. L'ancien secrétaire du poste de commandement de la Wilaya III, Salah Mekacher, décédé en 2021, rapportait dans une déclaration à l'APS qui l'avait rencontré en 2020, qu'"à l'origine de cet événement, il semble bien qu'un renseignement soit parvenu aux autorités françaises à propos de la présence du colonel Si M'Hamed Bougara dans les parages et que celui-ci rentrait à son poste de commandement de wilaya après sa réunion avec les quatre colonels de l'intérieur". Il s'agissait d'une importante réunion de coordination qui a regroupé, au domicile de Krim Belkacem, au village Thizra Aïssa, des responsables de l'ALN dont les colonels Amirouche (wilaya III historique) et M'hamed Bougara (wilaya IV), avait-il indiqué. Aussitôt l'information reçue, l'armée coloniale entreprit dès l'aube

du 6 janvier 1959, l'encerclement de la région, en vue de lancer une vaste opération dans la région. Les anciens moudjahidine Rabah Bendif et Chettabi Hocine, rescapés de la bataille de Vouguerfene et aujourd'hui décédés (le premier en 2022, le second en 2020), faisaient état de plusieurs milliers de soldats armés jusqu'aux dents et appuyés par l'artillerie et l'aviation, dépêchés à Ait Yahia Moussa. Les moudjahidine qui occupaient les crêtes étaient ainsi avantageés, malgré leur nombre réduit comparé aux troupes ennemies, par leur positionnement stratégique qui leur permettait de dominer et de contrôler le mouvement des soldats français et de pouvoir se retirer rapidement. De plus, lors de cette bataille, les moudjahidine avaient utilisé des armes modernes qui pouvaient provoquer des dégâts chez leurs adversaires, comme les mitrailleuses, ce qui a surpris les soldats français qui reculèrent et firent intervenir l'aviation et l'artillerie, selon le témoignage de Salah Mekacher. Vers 10h du matin (6 janvier), une dizaine d'avions T6 font leur apparition et commencent à déverser du napalm, à tirer des roquettes et à balayer la région par des tirs de mitrailleuses 12/7. Pour ne pas perdre l'avantage, les chefs de l'ALN recoururent à une méthode classique consistant à se rapprocher de l'ennemi et à engager le combat au corps à corps pour compliquer la tâche à l'aviation, car les victimes de ces tirs pourraient être des français, avait précisé le défunt moudjahid. Feu Hocine Chettabi, qui était alors ancien chef de front et qui avait été brûlé au napalm lors de cette bataille, rapportait lui aussi que son chef militaire, le lieutenant

Mohand Oulhadj de Tafoughalt (zone IV), avait donné l'ordre à sa Compagnie d'engager un combat au corps afin de contrecarrer l'intervention de l'artillerie et de l'aviation. Le combat acharné au corps à corps et la bravoure des moudjahidine ont eu raison des assauts de l'armée française, dont les soldats se sont retranchés dans des maisons en ruine, et où l'ALN a réussi à éliminer un capitaine français qui n'était autre que le sinistre et tortionnaire Jean Graziani, capitaine des paras tué par Rekam El Hocine. L'élimination de Graziani a fait croire à l'ennemi que tout son bataillon a été décimé, d'où le recours au napalm. Les bombardements et les tirs à l'artillerie s'intensifièrent alors aveuglément, au point où l'ennemi prit pour cibles ses propres éléments qu'il ne distinguait plus des moudjahidine, selon les mêmes témoignages. Les troupes françaises, commandées par le général Jacques Faure de la 27e division de l'infanterie Alpine, avaient engagé dans cette bataille plus de 32.000 hommes, dont 10 bataillons et un commando spécialisé des grottes. Côté ALN, quatre compagnies, (Djurdjura, Maatkas, Ait Yahia Moussa et Lakhdharia), totalisant plus de 600 moudjahidine et un groupe commando de la zone de Tizi-Ouzou, composé de 25 hommes menés par Moh Djerjer Mitiche, étaient engagés dans le combat. Une inégalité en forces militaires qui n'a pourtant pas permis à l'ennemi de remporter la victoire, car le stratagème mis en place par les chefs de l'ALN a été plus efficace et plus puissant que la puissance du feu de l'armée française, avait-on rapporté.

Concrétisation des projets des plans jaune et bleu

Installation de deux commissions chargées du suivi à Alger



Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a présidé, dimanche, l'installation de deux commissions chargées de suivre la concrétisation des projets des plans jaune et bleu au titre de "la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale", indique un communiqué des services de la wilaya. Les plans jaune et bleu s'inscrivent dans le cadre de "la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, présentée par

M. Rabehi devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", rappelle la même source. L'installation de ces deux commissions chargées de suivre la concrétisation des projets du plan jaune pour le transport et la mobilité dans la capitale et du plan bleu pour la modernisation de la façade maritime de Aïn Benian à Tamentfoust "intervient conformément aux conclusions des rencontres et des séances de travail consacrées aux projets de cette vision

stratégique". La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des Secrétaires généraux des ministères des Transports et des Travaux publics et des Infrastructures de base, des Directeurs généraux des établissements publics relevant des deux secteurs, des membres de l'organe exécutif et des cadres de la wilaya, selon le communiqué, qui fait état de "la tenue de réunions périodiques et de l'organisation de sorties sur le terrain pour suivre l'avancement des projets".

Constantine

Projet de réalisation d'un village d'art et d'artisanat

La wilaya de Constantine a bénéficié d'un projet de réalisation d'un village d'art et d'artisanat dont les travaux seront lancés prochainement, à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Le projet dont l'étude de réalisation tire à sa fin, sera implanté sur une assiette de près de 2 hectares, a souligné la même source, précisant que la conception architecturale de l'édifice est inspirée du style arabo-musulman. Le village d'art et d'artisanat sera composé de trois niveaux comprenant des locaux pour les artisans et des ateliers de formation et d'apprentissage en plus d'une grande salle d'exposition et autres espaces dédiés à la promotion des différentes activités artistiques et culturelles propres à la région de Constantine, selon les explications fournies par la même source. Mettant en avant la dimension commerciale et industrielle du futur village d'art et d'artisanat, la même source a fait part également de l'impact touristique qui sera généré par cet édifice. Les travaux de réalisation du nouveau village d'art et d'artisanat de Constantine devront être lancés prochainement, selon les informations recueillies auprès de la même source.

Mila

Vers le classement du lac Oum Lahnèche et des cascades de Tamda en aires protégées

Une opération d'étude vient d'être inscrite pour la wilaya de Mila pour le classement des deux zones humides du lac Oum Lahnèche situé dans la commune de Tassadane Haddada et des cascades de Tamda qui se trouve dans la commune d'Ahmed Rachedi en aires protégées, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'environnement. Cette inscription au titre de l'exercice 2025 qui est intervenue suite à la proposition faite au ministère de tutelle portera sur la délimitation de l'aire protégée pour chacune de ces deux zones humides, a précisé à l'APS le chef du service de protection de la biodiversité et des écosystèmes de cette direction. Le lac Oum Lahnèche est situé en plein milieu d'une forêt à une altitude de 1.200 mètres au-dessus du niveau de la mer alors que les cascades de Tamda sont situées dans une zone montagneuse entourée de forêts, selon la même source qui a mis l'accent sur la richesse naturelle et le caractère pittoresque des deux sites. La direction locale de l'environnement a considéré que le classement de ces sites en aires protégées en vertu de la loi 11-02 du 7 février 2011 permettra d'assurer la protection de leurs biodiversités et leurs écosystèmes respectifs dans un cadre de développement durable.

Khenchela

Entrée en activité d'une polyclinique à Metoussa

Une nouvelle polyclinique est entrée en activité, dans la commune de Metoussa (Khenchela), a indiqué dimanche le directeur de l'établissement public de santé de proximité de Khenchela Salah Senoussi qui gère les structures de santé de sept communes de la wilaya dont Metoussa. Selon M. Senoussi, cette polyclinique a été inaugurée samedi par le directeur de la santé Zineddine El Okbi dans le cadre du programme de renforcement et de promotion des prestations sanitaires assurées au profit de la population de la commune de Metoussa. Cette structure a été réalisée dans un délai de 28 mois pour une enveloppe financière de 160 millions DA, selon le même responsable qui a rappelé que cette commune a connu durant 2024 la réouverture de la salle de soins de la localité d'El Bassene après sa réhabilitation. Les travaux de réhabilitation d'une autre salle de soins située dans la localité El Aïssaoua ont été achevés et ne restent que sa dotation en citerne de gaz propane et son équipement en matériel nécessaire en révision de sa réouverture " avant la fin du premier trimestre 2025 ", a ajouté le même responsable.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تعديل الموضوع الاجتماعي
للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة جنيبي.
رأسمالها الاجتماعي: 75.000.000 دج
مقرها الاجتماعي: نهج بيريفريك سي الأمير عبد القادر تحمل رقم 153-D-III-41
الطابق الأول وهران

السجل التجاري رقم 04 ب 31/00-0107496 المؤرخ في 2024/10/22
بموجب عقد لقاها المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 19 ديسمبر 2024
المسجل بصفة قانونية، قرر الشركاء ما يلي: حذف الأنشطة التالية: 408.401 استيراد
التجهيزات المعدات ولواحق المخبزة، القصابة المطابخ الكبرى، الجماعات وتجهيزات
المغارات، 408.403 استيراد التجهيزات والمعدات لتوليد الحرارة والتبريد. 408.407
استيراد كل المعدات والتجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي والالكتروني. 409.002
استيراد كل التجهيزات، الآلات والأدوات الصحية من الخزف ومواد أخرى أدوات للتدفئة
والرصاصية من كل المواد. 409.004 استيراد الآلات والأدوات الميكانيكية،
الكهروميكانيكية والالكترونية. 410.310 استيراد وتصدير كل المعدات، الماكينات قطع
الغيار واللواحق الموجهة لتكييف الهواء، التبرينات المراحل ومولدات الغاز، 410.311
استيراد وتصدير كل المعدات الماكينات للتبريد والتجميد المقطرة والطهي، قطع الغيار
واللواحق، 02- استبدال الأنشطة السابقة بالأنشطة الجديدة التالية: 105.101 صناعة
العتاد الصناعي والحارري للحرق، عتاد إسالة الغاز في الأنابيب، 105.102 صناعة
غرف التبريد وتجهيزات وعتاد التبريد غير المنزلي، 105.508 صناعة الأجهزة
الكهربائية والإلكترومنزلية المختلفة. 109.201 مؤسسة اشغال البناء في مختلف
مراحل. 109.203 مؤسسة اشغال مساكاة البناء والترصيص. 109.206 مؤسسة اشغال
الكهرباء. 109.207 مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد. 109.209 مؤسسة
الاشغال العمومية الكبرى والري. 109.214 مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز
الكهربائية والهاتفية. 109.216 مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية.
109.221 مؤسسة الدراسات وانجاز المنشآت الكهربائية والغازية، 109.222 مؤسسة
الدراسات وانجاز كل فروع نشاطات البناء الري والاشغال العمومية، 448.301 استيراد
التجهيزات والمعدات لتوليد الحرارة والتبريد، 448.302 استيراد اللواحق قطع الغيار
ومستهلكات التجهيزات والمعدات لتوليد الحرارة والتبريد. ستودع نسختان من هذا العقد
بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.

للنشر / الموثق
07.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم/الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها نهج محمد خميسي طريق
مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة وكالة ماسري 878 ممثلة بمديرها القانوني،
الكائن مقرها ب شارع محمد خميسي ماسري مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/09/17
والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/09/20 حجم 84 رقم 69 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
2021/11/11 تحت رقم 21/2425 الممنوحة. بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن
رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/10/25 ترتيب 21/01118. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في
2023/10/12 تحت رقم 23/00815 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني
المملوك لورثة زيتوني محمد ابن عبد القادر. التعيين: حق الامتياز بنسبة 06/1 حصة من ضمن حصص متساوية في
الشيوخ من قطعتين أرضيتين والأمالك السطحية على مستمرة فلاحية جماعية مسماة سي جعفر رقم 10، مساحتها
الإجمالية 41 هـ 17 أ. 51 سا. قطعة أرض ذات طابع فلاحية كائنة ببلدية السواقلية مساحتها 04 هـ 60 أ. 63 سا. قسم
08 مجموعة ملكية رقم 27. قطعة أرض ذات طابع فلاحية كائنة ببلدية السواقلية مساحتها 36 هـ 56 أ. 88 سا. قسم
08 مجموعة ملكية رقم 47، مقسمة إلى خمس قطع (أ) مساحتها 01 هـ 06 أ. 89 سا. بها قبة، (ب) مساحتها 01 هـ 24
06 أ. 98 سا. توجد بها قبة. (ج) مساحتها 01 هـ 98 أ. 88 سا. (د) مساحتها 84 هـ 52 أ. (و) مساحتها 01 هـ 24
أ. 30 سا. توجد بها بناية. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ستة
ملايين وستمئة وستة وخمسون ألف وثلاثمائة وثلاثة وثلاثون دينار جزائري وثلاثة وثلاثون سنتيم 6.656.333.33
دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/01/28 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم
أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسيبية للمحضر القضائي طبقاً
للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب
المحاضرة القضائية أو بإمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
07.01.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن.
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة ش أ ح شركة عبد الإله حسين
رأسمالها الاجتماعي: 10.000.000 دج
مقرها الاجتماعي ببلدية مسرعين دائرة بوتليليس، حي القصب، بدون رقم،
ولاية وهران.

السجل التجاري رقم: 13 ب 31/00-0114103 المؤرخ في 2013/09/05
بموجب عقد لقاها المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 29 ديسمبر
2024 السجل بصفة قانونية، قرر الشريك الوحيد السيد: عبد الإله حسين حل
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة ش أ ح شركة عبد الإله
حسين. حلا سبقا ابتداء من تاريخ 2024/12/29. عين السيد عبد الإله حسين
كمصفي للمؤسسة. عين مقر التصفية ببلدية مسرعين دائرة بوتليليس حي القصب،
بدون رقم، ولاية وهران. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل
التجاري بوهران.

للنشر / الموثق
07.01.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ زمري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م أ

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء
وهران. الجاعل مقر مكتبه ب: حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة
التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع أدناه. بناء على طلب من السيد شقروني
عبد الرزاق، العنوان: شارع الشهيد دلال حبيب فيلا رقم 14 حي بلقايد وهران.
بواسطة الاستاذ: سيدهم عزالدين محامي. بناء على المواد: 405-406-407-
336-329-322-313-416 و 412 فقرة 04 من ق إ م أ. بناء على الأمر بالنشر
الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/10/07 تحت رقم الترتيب
2024/4118. بلغنا عن طريق النشر غيات فريدة، العنوان: 43 تعاونية زغول
حي مطلع الفجر وهران. نسخة من حكم حضوري الصادر بتاريخ: 2024/05/21
عن محكمة فلاوسن قسم المدني رقم الفهرس 2024/02965 رقم الجدول
2023/06088. وأعلمناه بأن أجل الطعن بالإستئناف محدد بشهر واحد (01)
ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته و يمدد أجل الإستئناف إلى شهرين
(02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
08.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية النعامة
دائرة عين الصفراء
بلدية عين الصفراء
مصلحة الشؤون الاجتماعية والثقافية والرياضية
مكتب الجمعيات
رقم: 2024/24
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون 12/06 المؤرخ في 18
صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير المنعقد بالجمعيات، تم
هذا اليوم 2024/09/05 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة
في 2024/08/20 تحت 2024// المنعقدة بتغيير تشكيلة
الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:
الجمعية الشبابية للسياحة التريوية لبيت الشباب الشهيد
جميل علي.
المسجلة تحت رقم 04 بتاريخ 13 فيفري 2019.
المقيمة ب: بيت الشباب الشهيد جميل علي، بلدية عين
الصفراء.
بترأسها السيد: سهلي سفيان.
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة
18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
07.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
قضت المحكمة حال فصلها في قضايا الشؤون الأسرة علنيا
حضورا ابتدائيا، في الشكل: قبول الترجيع شكلا لوروده في
الأجل ووفق الإشكال القانونية. في الموضوع: التصريح باعتماد
الخبرة الطبية المنجزة من قبل الخبير مصلى نذير في تاريخ
2010/11/28 المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ
2010/12/29 المعقودة تحت رقم 10/226 والقول ببناء على
ذلك بفقدان المسمى ساولي عبد القادر المولود في
1988/01/22 بنكمارية ابن ميلود و مغراوي فاطمة الأهلوية
الأداء والحكم على هذا الأساس بالحجر عليه وتعين المسمى
ساولي العيد مقدما عليه ليتولى إدارة أمواله والقيام بجميع
التصرفات القانونية في حدود أحكام المواد 88، 89، 90 من
قانون الأسرة مع الأمر بشهر هذا الحكم وفقا للإجراءات
القانونية المعمول بها ليصبح ساري المفعول. تحميل المدعي
المصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة بواقع
300 دج. بدأ إصدار وأصبح به جهازا في قاعة الجلسات العادية
في اليوم والشهر والسنة المنوه عنه وأعلاه ولصحته أمضياه
نحن القاضي وأمين الضبط.
الرئيس/أمين الضبط
07.01.2025

مكتب الأستاذة فخر جليل أمال
محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
0409/توثيق رقم 111 مطلع الفجر وهران
الهاتف: 041-82-71-32
محضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي
على منقول والأمر بتصحيح خطأ مادي عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م أ

نحن الأستاذة فخر جليل أمال محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء
وهران الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه. الموقعة أدناه. يطلب من السيد
الشركة ذات المسؤولية المحدودة روبر انكسبون SARL Reper
Edification ممثلة بمسيرها مداح فائدة. العنوان: حي جمال الدين التعاونية
العقارية حركات المجر رقم 06 طابق 03 وهران. بناء على المواد من 406 إلى
416 و من 688 من ق إ م أ. بناء على المادة 412 فقرة 04 من ق إ م أ. بناء
على الأمر بالنشر الصادر عن رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/12/26 تحت
رقم 24/5432. بلغنا عن طريق النشر السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة
الجزائرية ميلينيوم ممثلة بمسيرها بورنان زين العابدين الكريم. العنوان: حي
733 سكن محل رقم 06 عبارة 01 ايسطو وهران. نسخة عن الأمر بالحجز
التنفيذي على منقول الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ
2024/11/28 تحت رقم 24/5039 و المتضمن الأمر بإجراء حجز تنفيذي على
الأموال المنقولة ملك المدينة للشركة ذ م م الجزائرية ميلينيوم ممثلة بمسيرها
بورنان زين العابدين الكريم الكائن مقرها ب حي 733 سكن محل رقم 06 عبارة
01 ايسطو وهران. إستيفاء لمبلغ الدين المقرر 81.305.247.00 دج و تعويض
بقيمة 1.000.000.000 دج. المحكوم به بموجب السند التنفيذي الممثل في الحكم
الصادر عن محكمة فلاوسن قسم الجحج بتاريخ 2021/11/15 فبرس رقم
21/07320 الممهور بالصيغة التنفيذية بالإضافة إلى مصاريف سير التنفيذ.
ونسخة عن الأمر بتصحيح خطأ مادي الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن
بتاريخ 2024/12/15 تحت رقم 24/5184 و المتضمن: الأمر بتصحيح الخطأ
المادي الوارد في الأمر بالحجز التنفيذي على منقول الصادر عن محكمة فلاوسن
بتاريخ 2024/11/28 تحت رقم 24/5039 و ذلك بالقول أن مبلغ الدين المطالب به
هو 84.031.901.94 دج بدلا من 81.305.247.00 دج و البالي بدون تغيير.
المحاضرة القضائية
07.01.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier. situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

Coupe de la Confédération africaine

Le CSC domine Bravos do Maquis

Le CS Constantine a assez facilement dominé son homologue angolais Bravos do Maquis 4-0 (mi-temps 2-0), en match disputé dimanche soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine pour le compte de la quatrième journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Miloud Rebiai avait ouvert le score pour les Sanafir à la 41e minute de jeu et c'est le Nigérian Tosin Omyelélé qui a doublé la mise juste avant la pause (45'+1). En fin de match, les Bravos do Maquis se sont complètement effondrés, concédant deux buts coup sur coup. Le premier signé Belhocini (86') et le second inscrit par Mouaki (89'), pour un score final de quatre buts à zéro. Un précieux succès pour les Sanafir, car il leur permet de rester en tête du groupe, à la faveur d'une meilleure différence de buts par rapport au SC Simba, qui dispose également de neuf points à l'issue de cette quatrième journée. Les Tanzaniens sont allés l'emporter (1-0) chez les Tunisiens du Club Sportif Sfaxien, grâce à Jean Ahoua, qui avait trouvé le chemin des filets à la 34e minute de jeu. Suite à leur défaite à Constantine, Bravos do Maquis reculent à la troisième place du classement général, avec six points, alors que CS Sfaxien ferme la marche, avec zéro point au compteur. A l'issue de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

Déclarations des entraîneurs

Déclarations des entraîneurs recueillies par l'APS à l'issue de la rencontre ayant opposée, dimanche soir au stade de Constantine, le CSC à l'équipe angolaise de Bravos de Maquis, en match comptant pour la 4e journée de la phase de poules de la coupe de la CAF, groupe A.

**-Daniel Lobo (Bravos do Maquis):**

"On s'attendait à une défaite mais pas sur un score aussi sévère. L'équipe algérienne méritait de gagner et elle a dominé la majeure partie du match". "Nous avons essayé, de notre côté, d'absorber la pression imposée par l'équipe adverse, surtout en première mi-temps et au début de la seconde mi-temps, mais la nervosité et les erreurs commises par nos joueurs nous ont rendu la tâche difficile, une situation dont le CS Constantine a profité". "Nous restons toutefois toujours en vie dans ce groupe A car nous avons un match à domicile contre Simba de Tanzanie. Un match que nous allons bien préparer, s'agissant d'une dernière chance pour se qualifier au prochain tour".

-Kheireddine Madoui (CSC):

"Notre équipe était sous pression au début du match car nous devons gagner contre cet adversaire qui nous avait battus à l'aller, et le faible rythme

imposé par l'équipe adverse a ajouté à la pression négative que nous subissons". "Nous avons essayé de sortir de cette situation par tous les moyens et cela s'est reflété à la fin de la première et de la deuxième mi-temps grâce à la préparation que nous avons faite, et notre lecture du jeu de l'adversaire a fait que nous sommes restés prudents tout en essayant d'imposer un pressing dans la zone d'attaque pour surprendre l'adversaire et à la fin le résultat est logique et mérité. Il reste que nous ne sommes pas encore qualifiés et toutes les équipes ont les mêmes chances. Il faudra attendre le prochain match pour savoir qui se qualifiera. Ce qui est important pour moi, c'est que les joueurs ont suivi les consignes que je leur ai données, à savoir éviter, au possible, d'encaisser et de marquer le plus de buts possible pour ne pas tomber dans le calcul étriqué qui détermine l'équipe qualifiée à la différence de buts".

Ligue des Champions africaine

Lee MC Alger se neutralise avec Al Hilal

Le MC Alger s'est neutralisé avec le club soudanais d'Al Hilal sur le score d'un but partout, en match disputé dimanche soir à Nouakchott (Mauritanie), pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions africaine de football (Groupe A). L'avant-centre Soufiane Bayazid, bien servi par Messoussa, avait ouvert le score pour Le Doyen à la 5e minute de jeu, et il a fallu attendre la 78e pour voir Al Hilal égaliser, grâce à Jean Girumugisha, dont le superbe tir croisé à l'entrée des 18 mètres s'était logé en pleine lucarne (1-1). Un assez bon résultat pour les Algérois qui consolident leur deuxième place par un cinquième point, alors qu'Al Hilal reste solide leader, avec dix points au compteur. Dans l'autre match de ce Groupe (A), disputé samedi à Dar-Es-Salam (Tanzanie), l'équipe locale des Young Africans avait dominé le Tout Puissant Mazembé (RD Congo) sur le score de trois buts à un (mi-temps 1-1). Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour les visiteurs, qui avaient ouvert le score par leur inter-

national sénégalais, Alioune Faty, sur pénalty à la 16e minute de jeu. Mais finalement, ce but n'a fait que sonner la charge de l'équipe locale, ayant commencé par égaliser grâce à Cement Mzize (33e), avant de prendre l'avantage au score à la 56e, par l'intermédiaire d'Aziz Ki. A l'heure de jeu, au moment où le TP Mazembé commençait à pousser avec l'espoir de niveler la marque, les Young Africans ont tué le match, en ajoutant un troi-

sième but, par l'intermédiaire de Cement Mzize, qui s'est donc offert un doublé. Un précieux succès qui permet au représentant tanzanien (3e/4 pts) de rester au contact du MC Alger (2e/5 pts), au moment où le TP Mazembé ferme la marche, avec seulement deux points au compteur. A l'issue de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, les deux premiers au classement final se qualifieront en quarts de finale.

Handball - Mondial 2025 (Préparation)

Défaite de l'Algérie face à la Slovénie

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de handball a perdu 32-37 (Mi-temps : 17-17) face à son homologue Slovène, en match amical disputé dimanche soir à Umag (Croatie), dans le cadre de la préparation du Mondial-2025 (14 janvier - 2 février 2025). Le Sept national, qui avait rallié la Croatie samedi pour sa dernière étape de préparation avant le début du Mondial 2025, disputera deux autres matchs amicaux, respectivement contre Cuba (le mardi 7 janvier) et le Qatar (le jeudi 9 janvier). Avant cet ultime stage précompétitif, les Verts étaient en regroupement du 23 décembre au 2 janvier, au Centre de préparation des élites nationales "Frères Soukhane" à Fouka, avec un effectif de 25 joueurs. Versée dans le Groupe (B), dont les matchs se joueront à Herning (Danemark), l'Algérie évoluera au aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal.

10 sorties prévues dont 4 amicales

Ce qu'aura l'EN au programme en 2025

La sélection nationale aura un riche programme en 2025 à la faveur duquel elle devra surtout assumer son statut de candidat déclaré à la qualification pour la Coupe du monde 2026. Le sélectionneur national Vladimir Petkovic n'aura, d'ailleurs, même droit à un tour de chauffe via un test amical. Pour sa première sortie en 2025, le groupe dont il a la charge entrera directement dans le vif du sujet en s'attaquant au 5ème round des toujours exigeantes éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA. Comme l'indique le calendrier de l'instance planétaire, c'est entre le lundi 17 et le mardi 25 mars que les Verts disputeront les actes 5 et 6 dans leur groupe G. Leader avec 9 points, à égalité avec le Mozambique mais avec une légère différence de buts favorable (+4 contre +1), l'EN se rendra, ainsi, au Botswana où les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez tenteront de creuser davantage l'écart sur le 3ème qui compte trois unités de retard (6 points au compteur). Trois ou quatre jours plus tard, selon les dates choisies par les sélections hôtes, les Verts retrouveront leur public pour la réception du Mozambique dans un duel qui risque de grandement réduire les chances de qualification du perdant du soir. S'il venait à atteindre son objectif avoué d'obtenir les six points mis en jeu au début du printemps, Vladimir Petkovic pourra, par la suite, décompresser un peu à la faveur de la fenêtre internationale du mois de juin qui lui servirait, surtout, de créneau idéal pour réviser ses classiques. Entre le 02 et le 10 du 6ème mois de l'année, l'EN aura, en effet, la possibilité de disputer deux rencontres amicales qui lui seront, comme en pareille circonstance, doublement bénéfique. Que ce soit pour répéter ses gammes, corriger ses lacunes ou tenter le pari de lancer des néophytes à ce niveau, le patron technique des Verts aura forcément le droit à l'échec. Notamment s'il lui venait l'idée de tester une variante tactique, de miser sur certains éléments sans crédit international ou encore donner du temps de jeu à des éléments en mal de patience. C'est, justement, à cela que servent les rencontres amicales, surtout celles coïncées entre deux échéances importantes à l'exemple de cet entracte pré-estival. La sélection aura ensuite à accueillir le Botswana puis aller défier la Guinée entre le lundi 1er septembre et le mardi 9 du même mois. Dans l'une de leurs nouvelles antres favorites, le complexe sportif Miloud Hadeff d'Oran, l'imposante enceinte Nelson Mandela d'Alger ou le joyau architectural du Hocine Aït Ahmed stadium, les Verts disputeront, d'ailleurs, l'un des plus importants matches de leur histoire, celui qui devrait leur permettre de croire davantage ne leur rêve d'été américain en 2026, avant d'essayer de prendre une option supplémentaire sur la qualif 72 heures plus tard à Conakry, chez une Guinée qui avait été la première à avoir damer le pion à Petkovic depuis son installation sur le banc algérien. Il restera, ensuite, à cette EN de conclure et de finir le job à la mi-octobre, plus précisément entre le 7 et le 15 comme l'indique le calendrier estampillé FIFA au détour des deux derniers actes de ces éliminatoires à rallonge. Un déplacement chez la Somalie, probablement au Maroc, puis l'Ouganda, à domicile, pour clore en beauté cette épopée en dix chapitres et composer le billet pour le si excitant périple aux Amériques ! Notons, enfin, que l'ultime fenêtre de l'année, entre le 10 et le 18 novembre permettra à la FAF de programmer deux joutes amicales, pour ce qui serait les 9ème et 10ème sorties en vert de cette année 2025.

Rachid BELARBI

Coupe d'Algérie

Le match CRB - CRZ décalé au 7 janvier

Le match CRB (Ligue 1) - CR Zaouia (Inter-R.), initialement prévu dans la soirée du lundi 6 janvier courant, au stade du 5-Juillet, pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, a été finalement décalé au lendemain, 7 janvier, à 19h00, dans le même stade, a annoncé vendredi la fédération algérienne de football (FAF). "La décision de décaler ce match de 24 heures est intervenue à la demande du CRB, avec l'accord du CR Zaouia", a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Elle aura lieu à Dar Abdellatif Formation inédite sur la musique de film

L'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) organise une résidence de formation sur le thème : « La musique au service du cinéma : les bases collaboratives de la musique de film ».

Cette formation, qui se déroulera du 8 au 11 janvier 2025 à Dar Abdellatif, va réunir de jeunes réalisateurs et compositeurs confirmés autour de la musique de film, un domaine essentiel à l'élaboration d'une œuvre cinématographique complète. L'objectif principal de cette résidence est de familiariser les participants avec les bases collaboratives de la musique pour le cinéma, du script initial à l'intégration finale de la bande-son.

Les jeunes réalisateurs professionnels, disposant d'une expérience minimale en production cinématographique, ainsi que les compositeurs ayant déjà une expérience en composition musicale et une bonne maîtrise de la MAO (musique assistée par ordinateur), sont invités à rejoindre ce programme enrichissant. Au programme : une série de modules pratiques pour comprendre le processus de création musicale, en abordant des aspects tels que la collaboration entre réalisateurs et compositeurs, les techniques de travail comme les « spotting sessions », la gestion des cue sheets, mais aussi les défis liés à la temp music et à l'originalité musicale. Les participants pourront également explorer les dimensions administratives de la musique de film, en abordant les questions de budget, de droits d'auteur et de contractualisation.

La résidence sera animée par le compositeur de musique de film Younès Bahri, une figure connue du paysage cinématographique et musical algérien. Membre de prestigieuses organisations telles que la SCL (USA), la World Soundtrack Academy et l'African Music Academy, il est connu pour ses compositions dans des productions de renom, telles que Lotfi d'Ahmed Rachedi, Yemma (saisons 2 et 3), Dar Lefchouche (saison 1) et Si El Haouès. Grâce à son expertise, Younès Bahri offrira une approche pratique et directe, permettant aux participants de plonger dans des projets collaboratifs et de découvrir des exemples concrets de création musicale pour le cinéma. Il s'agit d'une occasion unique pour les professionnels du secteur de se perfectionner et d'échanger autour de la musique et de la narration audiovisuelle. La participation à cette formation est ouverte à tous les professionnels du secteur.

À la fin de la résidence, une attestation de participation sera délivrée à chaque candidat, un atout pour ceux désireux développer leur carrière dans ce genre d'activité. Cette résidence est une bonne occasion d'approfondir les connaissances et compétences en musique de film, dans une dynamique enrichissante. Sous la direction d'un expert tel que Younès Bahri, cette formation permet d'enrichir la relation entre réalisateurs et compositeurs, un pilier fondamental pour la réussite des œuvres cinématographiques.

Ouverture de la semaine de célébration du costume féminin de cérémonie dans le grand Est algérien à Alger...

La Semaine célébrant le "costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien", récemment inscrit par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a été ouverte dimanche à Alger avec une grande exposition dédiée à ce grand acquis de la diplomatie culturelle algérienne.

Visible jusqu'au 12 janvier au Centre des Arts et de la Culture au Palais des Raïs (Bastion 23) et à la salle No 4 du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, cette grande exposition comprend le "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien", ainsi que l'ensemble des "Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa".

Le "costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" a été inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), lors de sa 19e session tenue à Asuncion (Paraguay) au début du mois de décembre 2024.

Ainsi, plusieurs éléments séculaires constituant le dossier de cette nouvelle inscription sont exposés dans les salles des différents étages du Palais des Raïs, ainsi qu'au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

La "Gandoura", la "Melehfa", le "Caftan", le "Quat", le "Quwiyet", le "Lhef", la "Cha-



chia", le "Seroual", "Dekhila", "Lougaa", "Elmendil", et "Elhzam", tous brodés, coiffés et parés de bijoux tels que "Chachia besoltani", "Eljbine", "Khit-errouh", "boucles d'oreilles - Mnaguech", "Mechref", "Mekhbel", "Skhab", "Msayess" et "Khelhal", figurent parmi les éléments exposés. La directrice du Centre des Arts et de la Culture au Palais des Raïs, Faiza Riache et le chercheur en patrimoine Mohamed Nadir Chellali, ainsi que le Chef de département de l'Animation culturelle et de la programmation au sein du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Mourad Bernous-

si, ont été unanimes à souligner l'importance de transmettre tous ces savoirs ancestraux et patrimoniaux aux jeunes générations, à travers, notamment, leur inclusion dans les programmes et manuels scolaires.

Un riche programme consistant en plusieurs ateliers, conférences et autres activités en lien avec la célébration de cette nouvelle inscription qui constitue une grande victoire de la diplomatie culturelle algérienne, accompagne cette grande exposition organisée à Alger et, à la même période, dans plusieurs villes d'Algérie.

... et à Constantine



Les activités de la semaine de célébration du costume féminin de cérémonie dans le grand Est algérien ont été lancées, dimanche après-midi, simultanément au musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles "palais Ahmed Bey" et à la maison de la créativité de la ville de Constantine.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 12 janvier en célébration de l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO du dossier intitulé "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" verra l'organi-

sation de plusieurs expositions, ateliers, conférences, concerts et défilés de costumes traditionnels et modernes.

Cette semaine connaît une large participation des artisans locaux qui présenteront des tenues confectionnées avec passion dans le respect des traditions anciennes de broderie en tant que pan de l'identité et du patrimoine culturel national, selon les organisateurs.

"C'est un événement culturel qui vise à mettre en lumière le riche patrimoine de la région de l'Est algérien à travers des défilés de costumes féminins traditionnels des wilayas de la région, dont Cons-

tantine, Annaba, Sétif, Souk Ahras et Guelma", a indiqué, le directeur local de la culture et des arts, Farid Zaïtar.

La manifestation, a-t-il ajouté, sera également marquée par la tenue d'ateliers sur la couture et la broderie traditionnelles et de conférences sur la symbolique des motifs brodés dans la culture algérienne et l'importance de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel auprès des générations nouvelles ainsi que de l'encouragement des artisans à poursuivre leurs activités.

Pour la directrice du musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles et membre de la commission chargée du dépôt auprès de l'UNESCO du dossier "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien", Meriem Kebailia, cette célébration constitue une reconnaissance aux efforts déployés pour la protection du patrimoine culturel immatériel algérien.

Elle a également estimé que le dossier de l'habit traditionnel revêt une grande importance au regard de ses dimensions culturelles et historiques surtout que des tentatives extérieures ont visé à "spolier certains de nos costumes traditionnels". Selon la même cadre, le ministère de la Culture et des Arts a lancé, à travers la création d'une commission spécialisée composée de chercheurs, artisans et académiciens, le travail sur le dossier d'inscription sur la liste du patrimoine mondial immatériel du costume traditionnel de la région de l'Est algérien avant la pandémie du coronavirus.

Une gaffe aux lourdes conséquences

Une Américaine confond ses gouttes pour les yeux avec de la colle à ongles

Une mère de famille de Caroline du Nord risque de ne pas pouvoir ouvrir son œil gauche pendant de nombreuses semaines. Et pour cause, elle a malheureusement confondu ses gouttes pour les yeux avec sa colle à ongles, a révélé sa fille sur TikTok.

Grosse mésaventure aux États-Unis. Une Américaine s'est trompée en voulant se mettre des gouttes dans les yeux. Elle a accidentellement utilisé de la colle à ongles, destinée à maintenir les ongles artificiels en place pendant de longues périodes. Elle est normalement appliquée en petites gouttes sur l'ongle car, comme la superglu, elle est très efficace.

Dans une vidéo TikTok publiée fin décembre par sa fille Ria Faggart, on peut voir la mère de famille allongée sur un lit d'hôpital, la colle toujours visible sur son œil gauche fermé. Les images de cette vidéo ont été visionnées des millions de fois sur le réseau social. "Pas normal", peut-on lire parmi les plus de



11.000 commentaires. "Je viens de mettre de la colle à ongles sur ma jambe et elle a commencé à me brûler énormément. Je ne peux pas imaginer ce que ressent ta mère", a notamment réagi un internaute.

"Les médecins disent qu'il faudra cinq à sept semaines avant que son œil ne s'ouvre", confie Ria Faggart dans une cagnotte GoFundMe qu'elle a ouverte. "Après cela, ils devront évaluer les dommages subis par l'œil", ajoute-t-elle, indiquant que sa mère ne peut pas travailler pour le moment. Au début, ses deux

yeux étaient même fermés, probablement en raison d'une réaction physique.

Les choses ne semblent malheureusement pas s'améliorer. Dimanche dernier, l'Américaine a elle-même expliqué dans une vidéo que du liquide s'écoulait de ses deux yeux. "Ils pensent que j'ai contracté une infection. Mon œil gauche ne s'ouvre toujours pas", déclare-t-elle. "C'est très fatigant et je souffre beaucoup", ajoute-t-elle. "Mais je tiens à remercier tous ceux qui prient pour moi. Vos aimables paroles me font du bien."

Europe

Une vague de froid provoque d'importantes perturbations dans les transports

De fortes chutes de neige et des pluies verglaçantes ont provoqué des perturbations généralisées en Europe ce dimanche, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni.

En Allemagne, les conditions météorologiques extrêmes ont provoqué d'importantes perturbations dans les transports.

Jusqu'à dix centimètres de neige fraîche sont tombés à Cologne dans la nuit et tôt le matin. L'aéroport de Francfort a annulé 120 des 1 090 décollages et at-

terrissages prévus dans la journée tandis que celui de Munich n'a ouvert qu'une seule de ses pistes. Les liaisons ferroviaires longue distance ont également connu des irrégularités dans la région de Francfort.

Le dégivrage des machines prend également plus de temps compte tenu des conditions météorologiques. À l'aéroport de Stuttgart, le dégivrage des avions est en cours 24 heures sur 24, ce qui entraîne des retards.

La vague de froid a également

entraîné des perturbations dans les transports au Royaume-Uni. Jusqu'à 40 centimètres de neige sont tombés dans certaines régions.

Plusieurs grands aéroports ont été contraints de suspendre leurs vols et d'importants axes routiers du nord de l'Angleterre et du Pays de Galles ont été fermés.

Les autorités ont émis des avertissements de verglas pour les conducteurs et les piétons, conseillant aux gens de rester chez eux autant que possible.

Thaïlande

Une étudiante tuée par un éléphant à qui elle donnait un bain

Le drame a eu lieu sous les yeux de son petit ami et d'une vingtaine d'autres personnes présentes aux abords du bassin à cet instant. Lors de la baignade d'un pachyderme au centre de soins pour éléphants de Koh Yao (sud-ouest de la Thaïlande), Blanca Ojanguren Garcia, âgée de 22 ans, a été attaquée par l'animal, rapportent Sky News et le journal espagnol El País.

Transpercée par l'une de ses défenses alors qu'elle procédait à la toilette de l'éléphant, l'étudiante en dernière année de droit et relations internationales de l'Université de Navarre (Espagne) est décédée.

Sur les réseaux sociaux, les proches de Blanca Ojanguren Garcia et son ancienne école ont exprimé leur tristesse en apprenant la mort accidentelle et violente de la jeune femme. L'animal en cause aurait souffert d'un important "stress", précise Sky News. Un stress essentiellement dû à l'abondance quotidienne de touristes dans la région et de l'obligation d'interagir avec eux. À noter que les bains d'éléphants sont une "attraction" particulièrement populaire en Thaïlande et régulièrement pointée du doigt par les organisations ou associations de protection et de sauvegarde des animaux sauvages. Selon de récentes estimations du département des parcs nationaux de Thaïlande, rappelle la presse espagnole, 4.000 animaux sauvages vivent dans les centres comme celui de Koh Yao. Il arrive parfois que ces animaux y réalisent des spectacles pour le divertissement des touristes. En 2024, ajoute Sky News, ce sont 39 personnes qui ont perdu la vie attaquées par des pachydermes.

New Hampshire

Un train surgit devant une voiture sur une route



Voici le moment où un train a semblé rouler sur une route à Bretton Woods, dans le New Hampshire, le 3 décembre 2024. Le rail

est encastré dans la route comme un passage à niveau normal, mais à un angle et à une certaine distance des feux, sans marquage clair, ce qui crée une illusion d'optique terrifiante.

Brésil

Deux hommes sautent de leur bateau pour sauver leur vie

Scène tendue sur le fleuve Solimões, près de la municipalité brésilienne de Codajás, lorsque deux hommes ont dû sauter de leur bateau pour éviter d'être écrasés par un convoi de navires qui arrivait dans leur direction, le 30 décembre. Des images dramatiques montrent les deux plaisanciers sautant de leur bateau en panne quelques secondes avant que l'énorme convoi ne l'anéantisse.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

De possibles actes de cannibalisme font la une et sèment l'effroi dans le pays

Le journal le plus populaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée a publié une série de photos montrant des hommes armés de machettes et brandissant ce qui semble être un pied humain. Ceux-ci font mine de le consommer, et même si l'acte de cannibalisme n'est pas avéré, l'affaire a été qualifiée "d'horrible et barbare" dans la petite nation du Pacifique. Le ministre de la Police de Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est dit "profondément troublé" par la une du 6 janvier du plus grand journal du pays, le Papua New Guinea Post-Courier.

On y voit un groupe d'hommes armés de machettes qui exhibe ce qui ressemble à un pied humain coupé. Bien qu'il n'y ait pas d'image de véritable consommation du cadavre, l'un d'eux semble faire un geste de léchage tout en tenant ces lam-

beaux de pied devant la caméra.

UNE AFFAIRE FAMILIALE QUI DÉGÈNÈRE

Des images qui paraissent représenter des "actes horribles de cannibalisme", a commenté le ministre Peter Tsiamalili, et qui ont choqué le pays. Une confrontation violente entre deux frères a dégénéré, conduisant à une issue tragique", a-t-il détaillé à l'AFP. "Le conflit a vu des villageois prendre parti, aboutissant finalement à l'assassinat atroce du frère aîné par le cadet." La police a retracé les images jusqu'au district de Goilala, dans l'intérieur de la jungle du pays, et celles-ci datent d'un mois. La vidéo dont sont extraites ces images n'est toutefois devenue virale que dans les derniers jours. L'affaire, déjà choquante, prend un aspect bien particulier en Papouasie-Nouvelle-

Guinée, où le cannibalisme était encore pratiqué par certaines ethnies jusqu'au début du XXe siècle, en général pour des raisons rituelles.

DU CANNIBALISME, MAIS RITUEL

Peter Tsiamalili a déclaré dans un communiqué distinct daté du 5 décembre que "cette barbarie ne nous définit pas en tant que peuple ou nation": "Ces actions barbares commises par un groupe de jeunes choquent non seulement notre conscience collective, mais représentent également une grave menace pour les valeurs sociétales qui nous unissent [...]. De tels actes d'inhumanité sont intolérables et constituent un défi majeur à notre humanité commune." Le sujet est délicat, dans le pays ; on peut évoquer le petit scandale diplomatique provoqué par Joe Bi-

den, quand il a évoqué en avril dernier son oncle "dévoté par des cannibales" en 1944. "Il pilotait des avions monomoteurs, des vols de reconnaissance au-dessus de la Nouvelle-Guinée" avait raconté le président, alors en campagne. "Il s'était porté volontaire parce que quelqu'un n'avait pas pu venir. Il a été abattu dans une zone où il y avait beaucoup de cannibales en Nouvelle-Guinée à l'époque. On n'a jamais retrouvé son corps." Une anecdote fortement nuancée par des diplomates et des universitaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui ont rappelé que si le cannibalisme avait bien été pratiqué par certains peuples mélanésiens, il n'était pas forcément banalisé. Et qu'on ne peut imputer à leurs ancêtres les 79.000 soldats américains portés disparus durant la Seconde Guerre mondiale.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 Une histoire éternelle pour Noël
15h50 Un Noël couronné d'amour
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Le Cinquième Élément
23h25 Doctor Strange
00h00 New York Unité Spéciale
00h45 New York Unité Spéciale
01h25 New York Unité Spéciale

10h35 Consomag
10h40 Météo Outre-mer
10h50 Edition spéciale - Charlie Hebdo
12h55 Journal
13h00 Journal
13h30 Edition spéciale - Hommage aux victimes de l'hyper cacher
13h49 Expression directe
13h50 Ça commence aujourd'hui
15h00 Ça commence aujourd'hui
16h20 Affaire conclue
17h50 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h45 Charlie Hebdo, 10 ans après : peut-on encore tout dire ?
23h15 L'épreuve d'une vie - Michel Catalano face aux Kouachi
00h55 Tomb Raider
02h50 Ça commence aujourd'hui
03h45 Affaire conclue
04h40 Météo Outre-mer
04h45 Berlin, la ville inattendue

CANAL+

3

07h45 Terminal
08h10 La boîte à questions
08h15 Hit Man
10h07 Tchi tcha
10h35 Comme un fil
12h14 La boîte à questions
12h23 En aparté
12h58 Clique
13h31 Rogue Heroes
14h28 Rogue Heroes
15h28 S.O.S. Fantômes : La menace de glace
17h20 Le monde magique de Jérôme Commandeur
17h47 Karaoké
19h14 La boîte à questions
19h56 En aparté
20h33 En aparté
21h10 Frères
22h56 Clique
23h27 Back to Black
00h09 Dune : deuxième partie
02h50 L'esprit Coubertin
04h06 Surprises
04h21 Mister 8

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h15 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h35 La stagiaire
15h40 La stagiaire
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h00 Le mag Ligue 1
20h05 Image du jour du Dakar
20h20 Un si grand soleil
20h40 Un si grand soleil
21h05 Poulets grillés
22h35 Poulets grillés
01h05 Journal Météo Climat
01h10 Lethière, le serment des ancêtres
02h05 La p'tite librairie

6

arte

05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 The Island : l'île du baigne
23h15 The Island, les secrets de l'île
00h40 Attentats du 13 novembre : qui sont ces terroristes qui ont commis l'impensable ?

09h25 Le monde secret des animaux
10h05 Le monde secret des animaux
11h35 Musher, l'appel de l'Alaska
12h30 Marchés du monde
13h00 Islande : vivre avec la lave
13h35 Royal Affair
15h50 Extraordinary Australia
16h35 La Nouvelle-Zélande, un paradis sur terre
17h20 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Samuel
21h00 Tant qu'ils ne retrouvent pas le corps
22h50 Tant qu'ils ne retrouvent pas le corps
23h45 Beckenbauer, le dernier empereur
00h25 Harka
01h50 Orques de Gibraltar : D'étranges attaques



TF1

21h10

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT



Egypte, 1914. Des extraterrestres récupèrent quatre pierres magiques, symboles des quatre éléments, jadis confiées à des prêtres. Avant de partir, les extraterrestres promettent que dans 300 ans, ils rapporteront les précieux cailloux. Au XXIIIe siècle, alors qu'ils font route vers la Terre, ils sont anéantis par la planète du Mal. Les habitants de ce monde maléfique, les Mangalores, s'emparent des pierres et foncent vers la Terre.

Acteur: Bruce Willis (Korben Dallas), Gary Oldman (Zorg), Milla Jovovich (Leeloo), Ian Holm (Cornelius), Chris Tucker (Ruby Rhod), Voir plus
Realisateur: Luc Besson

3

21h10

POULETS GRILLÉS



Sofia Popova, femme de chambre de l'hôtel familial Leroy, est retrouvée sans vie dans l'établissement. La brigade Capestan s'empare de l'affaire, déterminée à prouver ses compétences malgré les réticences de sa hiérarchie qui privilégie la thèse de l'accident. La découverte d'une seconde victime vient confirmer l'hypothèse criminelle, mais la situation se complique : leur collègue Eva devient la principale suspecte. L'équipe se lance dans une course contre la montre pour identifier le meurtrier qui sévit et innocenter leur partenaire avant qu'une nouvelle victime ne s'ajoute à la liste.

CANAL+

20h50

FRÈRES



Michel et Patrice, deux frères abandonnés depuis quelques jours par leur mère, Marielle, vivent temporairement dans l'école où ils étaient solarisés. Après un événement traumatique, les deux jeunes garçons prennent la fuite et se réfugient dans la forêt. Ils apprennent peu à peu à y vivre. Plusieurs décennies plus tard, Michel, devenu architecte, architecte, reçoit un appel : Patrice, qui vit depuis des années au Canada, a disparu sans laisser de traces. Michel ne réfléchit pas et fait immédiatement ses valises pour partir au Canada afin de retrouver son frère.



ORAN
19 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h13
06h04
73%
40 km/h

Alger	☀️	20-07
Constantine	☀️	16-00
Annaba	☀️	22-06
Ouargla	☀️	20-05
Mostaganem	☀️	18-09
Béchar	☀️	18-02

Agression sioniste contre Ghaza

966 mosquées détruites en 2024

Le ministère palestinien des Affaires religieuses a documenté la destruction par l'entité sioniste de 966 mosquées dans la bande de Ghaza au cours de l'année 2024, alors que l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne se poursuit. Dans un rapport publié dimanche, le ministère a déclaré que "l'occupation (sioniste), au cours de son agression continue contre la bande de Ghaza, a complètement détruit environ 815 mosquées et 151 autres partiellement". En Cisjordanie, le département palestinien a dénombré "256 incursions dans la mosquée Al-Aqsa et ses cours, au cours desquelles les colons ont pratiqué des rituels talmudiques". Le ministère a expliqué, dans son rapport, qu'un responsable de l'entité sioniste, le dénommé Ben Gvir, "a pris d'assaut Al-Aqsa à 7 reprises depuis son entrée en fonction et à 4 reprises depuis le début de l'agression contre Ghaza". Concernant la mosquée Ibrahim de la ville d'El Khalil, au sud de la Cisjordanie, "les forces d'occupation y ont empêché l'appel à la prière environ 674 fois en 2024, et elle a été fermée 10 fois au cours de la même période", selon le rapport. Il a ajouté que "3.381 soldats (sionistes) ont pris d'assaut la mosquée Ibrahim au cours de la même année, constituant une violation flagrante du caractère sacré du lieu religieux et une provocation envers les musulmans". Il a également documenté dans son rapport "l'attaque de l'occupation contre 20 mosquées dans différentes zones de Cisjordanie, soit en détruisant partiellement un certain nombre d'installations, soit en les profanant avec des écrits et/ou en se moquant des rituels islamiques". Le ministère a appelé la communauté internationale à "forcer l'occupation à cesser de poursuivre ces violations, devenues très fréquentes, notamment avec l'agression de génocide dans la bande de Ghaza".

Maroc

La faillite frappe plus de 40.000 entreprises en 2024

La Confédération marocaine des PME (CMTPE) a annoncé dimanche que plus de 40.000 entreprises ont été déclarées en faillite au Maroc en 2024, au moment où le taux de chômage est passé de 16,2% en 2014 à 21,3% en 2024, un record jamais enregistré ces dix dernières années. Le président de la CMTPE, Abdellah El Fergui, cité par des médias locaux, a prévenu que les dissolutions d'entreprises "pourraient connaître une forte hausse si des mesures urgentes ne sont pas prises pour venir en aide aux centaines de milliers de TPME accablées par les dettes accumulées pendant la pandémie de Covid-19". Il a également réfuté les données partagées par l'Observatoire marocain des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), affirmant que l'Observatoire "dispose de statistiques erronées qui ne recensent que les entreprises ayant la personnalité morale". La CMTPE a ajouté que l'Observatoire "ne prend pas en compte les très petites entreprises gérées par des particuliers". Ces données interviennent dans un contexte où le chômage au Maroc a atteint un record historique en 2024. Selon les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2024), le taux de chômage au Maroc est passé de 16,2% en 2014 à 21,3% en 2024, un record jamais enregistré ces dix dernières années.

Palestine occupée

L'ONU n'a pas l'intention de remplacer l'UNRWA

L'UNRWA a affirmé dimanche que l'ONU « n'avait pas l'intention de remplacer l'agence » dans les territoires palestiniens occupés. La porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, Juliette Thom, a déclaré à la chaîne irlandaise RTE que « le temps presse après l'interdiction faite à l'UNRWA de fournir des services essentiels à des millions de réfugiés palestiniens », soulignant que « l'ONU n'a pas l'intention de remplacer l'agence dans les territoires occupés ». Mme Thom a déclaré que l'agence onusienne était « déterminée à continuer à fournir des services essentiels ». Elle a rappelé que le directeur général de l'agence, Philippe Lazzarini, avait déjà souligné l'engagement de l'agence à continuer de fournir des services essentiels. Ce qui doit se passer, affirme la porte-parole, c'est que le Parlement de l'entité sioniste « révoque sa décision ». L'UNRWA a émis samedi un avertissement urgent concernant une interdiction sioniste imminente qui pourrait paralyser sa capacité à fournir des services essentiels à des millions de réfugiés



palestiniens à Ghaza, en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est, à la lumière d'une loi votée par le Parlement de l'entité sioniste interdisant les activités de l'organisation dans les territoires occupés. Selon Louise Wateridge, une responsable de l'UNRWA, cette loi porterait atteinte à la coordination nécessaire pour acheminer l'aide aux territoires. La

fermeture de l'agence « aurait un impact énorme sur une situation déjà catastrophique », a averti Jamie McGoldrick, qui était en charge des opérations d'aide humanitaire de l'ONU à Ghaza et en Cisjordanie jusqu'en avril. Les partenaires de l'UNRWA quant à eux avertissent que la cessation des opérations serait « un coup fatal pour la population palestinienne ».

Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui

La communauté internationale doit assumer ses responsabilités

Plusieurs militants et sympathisants étrangers participants à la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui organisée à Boujdour dans les camps des réfugiés sahraouis, ont appelé, dimanche, la communauté internationale à assumer ses responsabilités envers la cause sahraouie. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de cette Conférence, la membre du Parlement suédois, Cizia Wadby, a affirmé que cette deuxième visite dans les camps de réfugiés sahraouis lui avait permis de renouveler sa solidarité et son soutien à une cause qui lui est "très chère". La parlementaire suédoise a précisé qu'elle avait beaucoup entendu parler de la cause sahraouie dans les années 1990, mais qu'elle "n'en avait réellement pris la mesure qu'après sa première visite dans les camps de réfugiés". Elle considère désormais cette opportunité comme un moyen de "porter les souffrances du peuple sahraoui et de les faire connaître dans les différents fora internationaux". La militante suédoise a en outre indiqué qu'en tant que femme politique, "elle se sent aujourd'hui investie d'une responsabilité pour plaider en faveur de la cause sahraouie et de se tenir aux côtés du peuple sahraoui jusqu'à ce qu'il recouvre sa liberté". De son côté, le militant et sympathisant italien de la cause sahraouie, Tommaso Marconi, a déclaré à l'APS, que sa participation à cette conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, au camps des réfugiés sahraouis, renforcerait sa détermination à poursuivre son engagement et à faire entendre la voix du peuple sahraoui auprès de la communauté internationale pour que cette dernière assume sa responsabilité historique face

à la souffrance et à la privation de ce peuple de son droit à la liberté et à l'indépendance. Dans une déclaration à l'APS, un autre militant japonais s'est dit très fier de sa participation à cette conférence, soulignant que "c'est une opportunité pour transmettre au peuple japonais l'image réelle des souffrances endurées par le peuple sahraoui depuis des décennies et pour mobiliser davantage de solidarité et exercer une pression pour réaliser la justice internationale en faveur de la cause sahraouie". Pour sa part, le militant politique palestinien solidaire de la cause sahraouie, Mohamed Khalil, a indiqué qu'il "se trouvait dans les camps des réfugiés sahraouis pour réaffirmer sa solidarité avec cette cause humanitaire". Il a exprimé son rejet de l'occupation marocaine des territoires sahraouis et déploré les conditions difficiles dans lesquelles vit actuellement le peuple sahraoui à cause de cette occupation. Le militant palestinien

a en outre souligné que cette situation rappelle celle du peuple palestinien, les deux peuples partageant des souffrances similaires face à l'incapacité de la communauté internationale à trouver une solution urgente qui assure aux deux peuples leurs droits à la liberté et à l'indépendance. Il est à noter que la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui réunit des défenseurs des droits humains solidaires de la cause sahraouie provenant de 13 Etats représentant notamment l'Algérie, la Palestine, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, le Japon, l'Italie, la Colombie, la Croatie, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique, le Portugal, ainsi que la Lituanie. Les participants auront l'occasion de tenir des rencontres avec des responsables sahraouis du Front Polisario et d'organiser des visites à nombre de structures et d'administrations sahraouies, afin de voir de près les souffrances du peuple sahraoui.

Sud de Khartoum

10 morts et 30 blessés dans une frappe aérienne

Au moins 10 personnes ont été tuées et 30 autres blessées dimanche dans une frappe aérienne au sud de Khartoum, la capitale soudanaise, ont rapporté les médias locaux. 10 personnes ont été tuées et 30 autres blessées, lorsqu'une frappe aérienne a touché la station d'Al-Sahrij dans le quartier de Mayo, au sud de Khartoum, précisent les médias. Elles ont noté que la station d'Al-Sahrij avait été bombardée trois fois en un mois, et que la zone était généralement très fréquentée par les civils, car elle abrite un marché et plusieurs magasins d'alimentation. Après plus de 20 mois de conflit opposant l'armée soudanaise aux forces de soutien rapide (FSR), pas moins de 20.000 personnes sont mortes et plus de 14 millions d'autres déplacées, et plus de 24,6 millions de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, estiment les Nations Unies, citant des autorités locales.